

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2104 - 28 novembre 2008 - prix: 1 € - DOM 1,50€

# Pour maintenir emplois et salaires



# il faut prendre sur les profits!

p. 10 à 15



**Aubry - Royal, un mauvais spectacle  
et rien qui concerne les travailleurs**

p. 3

## Sommaire

### Leur société

- p. 4 ■ Pendant la crise, les affaires continuent  
 ■ Sur le travail du dimanche  
 ■ Les producteurs de lait manifestent
- p. 5 ■ Encore des aides pour les grandes entreprises  
 ■ De l'audiovisuel public vers le privé  
 ■ Affaire Clearstream (suite et pas fin)
- p. 6 ■ Un troisième SDF mort dans le bois de Vincennes  
 ■ Manque de logements sociaux et répression contre ceux qui protestent

### Dans l'enseignement

- p. 7 ■ Lutter contre les milliers de suppressions d'emplois  
 ■ Les classes de maternelles en danger

### Dans le monde

- p. 8 - 9 ■ États-Unis : Citigroup, le trou sans fin  
 ■ Fortis - Pays-Bas : les gouvernements sauvent les banquiers, pas les emplois  
 ■ Rwanda : les responsables français du massacre ne sont toujours pas poursuivis  
 ■ UCB Belgique : la grève des ouvriers continue

### Dans les entreprises

- p. 14 ■ SNCF, France Telecom, La Poste, Airbus...
- p. 15 ■ Autocam : sanctionner les patrons  
 ■ Sofamo Monaco : les travailleurs contre L'Oréal  
 ■ CHU Besançon : pas touche aux RTT
- p. 16 ■ Élections prud'homales : compétition entre appareils syndicaux plus que défense des droits ouvriers  
 ■ Amora : trois usines et près de 300 emplois supprimés

### Automobile

- p. 10-11-12-13
- La crise a bon dos
  - La situation à Renault Cléon, Renault Trucks Véniessieux, Sovab,
  - PSA Peugeot Citroën, Rennes
  - Chez les sous-traitants et les équipementiers : Fonderie du Poitou, Faurécia Somain, région d'Amiens, de Commeny Montluçon, grèves et mobilisations

# Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

par chèque libellé à l'ordre de :

**Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

## • Le service minimum d'accueil dans les écoles primaires

### Une loi inapplicable

Lors de la journée de grève des enseignants du jeudi 20 novembre, de nombreuses communes n'ont pas organisé le Service minimum d'accueil (SMA) dans les écoles primaires, décrété en août dernier. Darcos, le ministre de l'Éducation, a commencé par ironiser en déclarant que seules les communes de gauche n'avaient pu l'assurer, alors que celles de droite y arrivaient (ce qui reste à démontrer). Maintenant, les préfets commencent à assigner en justice les communes qui n'ont pas appliqué ce service d'accueil.

Le but de cette loi est moins de faciliter la vie des parents d'élèves que de discréditer aux yeux de l'opinion publique les enseignants qui font grève. Ceux-ci doivent se déclarer grévistes 48 heures à l'avance et, dans chaque école primaire comptant plus de 25 % de grévistes, les communes sont dans l'obligation de nommer des personnes capables de prendre les enfants en charge.

De nombreux maires, qui ne

sont pas forcément tous hostiles à cette loi, ont déclaré être dans l'impossibilité de l'appliquer, à commencer par ceux des communes rurales qui n'ont la plupart du temps personne à nommer pour garder les enfants. Et dans les plus grandes villes, improviser un service de remplacement en 48 heures est souvent impossible, vu le manque de personnel, pour accueillir partout les élèves dans des conditions correctes de sécurité.

Refusant d'entendre les arguments des maires, le gouvernement a demandé aux préfets de les poursuivre en justice pour non-application d'une loi inapplicable. Mais déjà, comme en Meurthe-et-Moselle, des tribunaux ont prononcé des non-lieux, reconnaissant ainsi l'impossibilité de faire fonctionner un service minimum d'accueil. En attendant qu'une grève massive des enseignants donne une bonne claque à ce gouvernement et à ses lois démagogiques.

M.L.

## Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

### La crise de l'économie capitaliste

Jeudi 11 décembre à 20 h 30

*Théâtre de la Mutualité*  
 24, rue Saint-Victor à Paris 5<sup>e</sup>  
 (Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

Au sommaire de  
**LUTTE DE CLASSE N° 116** (novembre 2008)

• **L'Union européenne face à la crise**

• **États-Unis**

Les élections : Obama président, et après ?

La guerre américaine : escalade de l'Irak vers l'Afghanistan et le Pakistan

Automobile : un exemple cruel de la guerre menée par les patrons contre la classe ouvrière

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
 www.union-communiste.org  
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
 Télécopie : 01 48 10 86 26

### LO AUDIO... ET VIDÉO !

Pour tous ceux qui ont du mal à lire, Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder :  
 www.lutte-ouvriere-audio.org

**NOUVEAU :**  
 les exposés des Cercles Léon Trotsky ou les récents passages d'Arlette Laguiller dans des émissions de radio et de télévision sur le site :  
 www.audiovideo-lo.org

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## Derrière le mauvais spectacle, rien qui concerne les travailleurs



Au Parti Socialiste, le psychodrame a trouvé une conclusion, au moins provisoirement. Rivaux pour le poste de premier secrétaire, Martine Aubry et Ségolène Royal n'auraient été départagées que par 102 voix sur le vote de 137 000 militants. Du haut de ces 102 voix d'avance, Martine Aubry a été proclamée vainqueur, sans que cela fasse taire les contestations de Ségolène Royal.

Les deux concurrentes se sont accusées mutuellement, par l'intermédiaire de leurs seconds couteaux, de triches, de magouilles, de fraudes, de faux en écriture et autres amabilités. Il était même question d'aller devant la justice. Spectacle d'autant plus lamentable que bien malin celui qui peut expliquer en quoi la politique proposée par l'une et celle proposée par l'autre sont différentes. En dehors des noms d'oiseaux envoyés au camp adverse, le discours de l'une comme de l'autre consiste à décliner, chacune à son tour, les mots « modernisation », « renouvellement », « place aux jeunes ».

La querelle s'est faite un peu plus politique lorsque Martine Aubry a reproché à Ségolène Royal de faire les yeux doux à Bayrou et donc de chercher des alliés pour le PS sur sa droite. Mais Ségolène Royal n'a pas eu de mal à répliquer que cette alliance sur sa droite, Martine Aubry la pratique en sa mairie de Lille.

Du coup, Bayrou s'est invité à son tour dans le débat. Saluant tour à tour les « qualités » de Royal, puis d'Aubry, il s'est posé en rassembleur de tous ceux qui, lors de la prochaine élection présidentielle, veulent s'opposer à Sarkozy.

Aberrante, l'ambition ? Mais, après tout, lors de ce congrès d'Épinay de 1971 qui passe pour le moment fondateur du Parti Socialiste d'aujourd'hui, c'est Mitterrand, un homme venant de la droite du PS, qui avait arbitré les querelles internes à la direction de ce parti et qui s'était imposé comme premier secrétaire. Lorsqu'il avait posé sa candidature au poste de premier secrétaire du PS, il n'en était même pas membre. Il avait pris sa carte d'adhésion en même temps que son fauteuil de premier secrétaire. Mais il est vrai que n'est pas Mitterrand qui veut. Avant de prendre la direction du PS, ce politicien madré avait une longue carrière de ministre derrière lui et une auréole d'homme de gauche, récemment adoubé comme tel par un PCF alors puissant qui, lors de la présidentielle de 1965, s'était effacé devant lui sans contrepartie.

Sarkozy et les siens ont évidemment des raisons de se gausser de la zizanie à la tête du PS, et ils ne s'en privent pas.

Mais les travailleurs, s'ils n'ont pas de raisons de se réjouir des déboires du PS, n'ont pas non plus à s'en attrister. Si, comme l'affirment les commentateurs, le PS est « inaudible » face au pouvoir de droite, sa politique et ses mesures antiouvrières, alors que la crise économique s'aggrave, ce n'est pas à cause des divisions à sa tête. C'est parce qu'il n'a pas une autre politique à proposer que celle qui consiste à permettre au grand patronat, aux banquiers, à la classe capitaliste, de traverser la crise avec le moins de dégâts possible pour leurs profits.

Rien de concret, en revanche, pour préserver les intérêts des travailleurs face à la catastrophe sociale qui s'annonce. Rien pour préserver leurs emplois face aux licenciements, rien pour défendre le pouvoir d'achat des salaires et des retraites.

Oh, les dirigeants du PS sont capables de plaindre les salariés que leurs patrons licencient et de déplorer la misère qui monte ! Mais, même par démagogie électorale, ils ne veulent pas parler de prendre sur les profits accumulés depuis tant d'années par la bourgeoisie de quoi financer le maintien des emplois et du pouvoir d'achat des travailleurs. Ils ont critiqué le fait que les dizaines de milliards d'euros distribués aux banquiers sous prétexte de sauver le système financier l'aient été sans que l'État exige au moins une participation dans ces banques. Mais ils n'ont pas contesté la distribution de ces milliards.

Alors, il n'y a rien à attendre de la querelle à la tête du PS. Le changement de politique qu'il est vital d'imposer pour que la crise soit payée par ses responsables, et pas par ses victimes, ne viendra pas du PS. Il ne pourra venir que d'en bas, que d'une explosion sociale assez puissante pour faire peur aux patrons, aux banquiers et à leurs hommes de main de la politique, afin de les obliger à prendre sur leurs richesses de quoi empêcher la classe travailleuse de s'enfoncer dans la pauvreté.

**Arlette LAGUILLER**

### Arlette Laguiller à la télévision

Vendredi 28 novembre  
à 20 h 35

et  
dimanche 30 novembre  
à 8 h 55 (rediffusion)

France 5 diffusera dans la série *Empreintes*  
un portrait d'Arlette Laguiller (52 minutes)

#### • Face à la crise

### Vers une journée de mobilisation syndicale ?

Réunies le 24 novembre, les huit confédérations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA) ont publié un communiqué dans lequel elles constatent que « les salariés, les retraités, les demandeurs d'emplois sont les premiers à payer une crise dont ils ne sont pas les responsables ». Elles envisagent d'organiser une journée « de mobilisation massive », selon leurs termes, qui pourrait avoir lieu au

début de l'année 2009.

Tant mieux si une telle action finit par voir le jour, quoique cette annonce vienne bien tard. Des milliers de travailleurs sont déjà jetés à la rue ou sur le point de l'être. Des dizaines de milliers d'autres ne trouvent plus de contrats d'intérim. Et des dizaines de milliers, rien que dans l'automobile, subissent le chômage partiel. Le gouvernement et le patronat ont très largement

commencé à faire payer aux travailleurs et aux couches populaires les conséquences de la crise financière. Et tandis que les caisses de l'État s'ouvrent en grand pour verser des centaines de milliards d'euros aux banquiers, les travailleurs ne voient venir que baisses de salaires, licenciements et chômage.

Alors oui, il est temps, plus que temps, que les travailleurs montrent leur force, affirment ensemble qu'il ne peut être

question de leur faire payer les conséquences d'une crise dûe à l'organisation aberrante d'une société basée sur le profit. Il est temps, plus que temps, qu'ils mettent en avant les revendications essentielles, dans cette période de crise, de ceux qui produisent toutes les richesses de la société.

C'est pourquoi si une telle journée d'action finit par être organisée, bien qu'avec réti-

cence et retard, par les organisations syndicales, les travailleurs devront se servir de l'occasion pour manifester le plus largement possible.

Ce sera d'ailleurs le meilleur moyen que cette journée ait une suite et soit une étape qui prépare réellement la contre-offensive.

**Paul GALOIS**

## • CAC 40

### Pendant la crise les affaires continuent

Depuis le début de la crise financière, nul n'est censé ignorer que la Bourse va mal, à l'image de l'indice CAC 40. Regroupant les cotations des quarante plus grandes entreprises de la Bourse de Paris, celui-ci a perdu 48,68 % de sa valeur depuis le début de l'année et est tombé à son niveau le plus bas depuis cinq ans et demi.

Peut-être pour nous montrer combien il est dur d'être milliardaire en temps de crise, le journal *La Tribune* du 24 novembre a calculé la perte subie en conséquence par les dix plus importants patrimoines familiaux de la Bourse de Paris. La fortune du roi de l'acier, Lakshmi Mittal, aurait ainsi diminué de 24,34 milliards d'euros, celle de Bernard Arnault, le roi du luxe (LVMH et Dior), de 17,35 milliards et celle de la famille Bettencourt, actionnaire de L'Oréal, de 6,63 milliards. Quant à

Pinault il ne perdrait que 2,91 milliards, juste un peu plus que la famille Peugeot avec 2,8 milliards. Au total d'après *La Tribune*, la valeur du patrimoine de ces milliardaires aurait diminué de 61 milliards d'euros. Mais le journal précise quand même que ces pertes sont virtuelles

car « ces titres n'ont pas été cédés, la perte n'est donc pas effective ». Ce n'est donc pas encore le moment de sortir nos mouchoirs !

Et on n'est d'ailleurs pas près de le faire car dans le même temps, un cabinet d'experts, cité par le journal *Le Monde* du 15 novembre,

annonce que les entreprises du CAC 40 devraient finir l'année avec des bénéfices en augmentation de 12,09 % par rapport à 2007, qui avait déjà été une année record avec 95 milliards d'euros. Malgré la crise financière, les entreprises du CAC 40 engrangeraient en 2008, 2,2 milliards

d'euros de bénéfices de plus !

Et ce sont les mêmes entreprises qui demandent des aides à l'État, lequel est prêt à les accorder sans rechigner et sans oser même leur demander de prendre sur les bénéfices colossaux accumulés depuis des années !

Cédric DUVAL

### Les requins ont de l'appétit

Le milliardaire belge Albert Frère et son partenaire en affaires, le Canadien Paul Desmarais, ont acheté depuis l'été dernier pour 700 millions d'euros d'actions, entre autres des groupes Lafarge, Pernod Ricard, Total et Suez Environnement. Frère est depuis longtemps dans le capital de ces entreprises cotées au CAC 40. Mais la crise lui ouvre de nouvelles « opportunités ». Sa

société de portefeuille, le Groupe Bruxelles Lambert, profite de la baisse des cours pour renforcer ses participations, c'est-à-dire pour gagner du poids dans la direction de ces entreprises industrielles.

Ces manœuvres financières ne sont probablement pas terminées car d'après le quotidien *La Tribune*, Frère dispose encore de 680 millions d'euros à mettre sur la table. La vora-

cité financière d'Albert Frère est à l'image de la bataille qui se mène dans les milieux de la finance, pendant la crise, quitte à l'aggraver. Les requins de l'industrie ou de la finance – et il est bien difficile de trouver la ligne de démarcation – sont à l'affût, prêts à avaler de bons morceaux. Les conséquences sociales de la crise sur le monde du travail et sur la population, ce n'est pas leur

souci.

Albert Frère et Paul Desmarais sont deux, parmi d'autres, de ces requins que Sarkozy connaît bien, puisque tous deux comptaient parmi ses invités au Fouquet's le 6 mai 2007, le soir de son élection à la présidence de la République.

Boris SAVIN

## • Travail du dimanche

### Un sondage à peine fabriqué

Récemment, le *Journal Du Dimanche* (JDD) faisait ses choux gras d'un sondage selon lequel la grande majorité des salariés étaient prêts à travailler le dimanche. Il faut regarder d'un peu plus près ce sondage, surtout si l'on sait qu'il a été réalisé par l'Ifop dont la présidente n'est autre que Laurence Parisot, présidente aussi du Medef.

Or ce sondage a été réalisé par Internet, ce qui n'est pas la règle. Quant à la question posée sur l'acceptation ou non de travailler

le dimanche, elle mentionne en même temps que celui-ci serait payé avec majoration. Les trois possibilités de réponse proposées par l'Ifop sont : *oui, oui occasionnellement* ou bien, *non*. Le *oui* obtient 12 %, le *oui occasionnellement* 47 %, le *non* 41 %. L'Ifop n'en conclut pas moins que 59 % des personnes sondées sont d'accord pour travailler le dimanche.

Si les trois possibilités de réponse proposées avaient été : *oui, non sauf occasionnellement*

et *non*, on peut conclure que le *oui* aurait obtenu 12 %, le *non sauf occasionnellement* 47 % et le *non* 41 %. Le total des non aurait donc été de 88 %.

Bel exemple du fait qu'aux sondages on peut faire dire ce que l'on veut. Mais c'est en s'appuyant sur de tels sondages que le gouvernement voudrait nous faire travailler, sans nous payer plus, tous les dimanches qui intéresseront les grands patrons de la grande distribution.

J.-C. S.

## • Agences immobilières

### Le manuel du licencié

Face à la crise, la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim), c'est-à-dire le syndicat patronal de très nombreuses agences immobilières et en particulier les plus grosses, donne des conseils aux patrons de ses 13 000 entreprises adhérentes sur l'art de licencié, sans problème, des salariés.

Depuis le 24 novembre, par courrier et sur son site intranet, elle envoie « un guide de la rupture des contrats de travail de vos collaborateurs ». Les patrons des

agences immobilières peuvent même être épaulés par un service juridique et un cabinet d'avocats spécialisés dans la justification des licenciements.

Après des années de spéculations et d'enrichissement avec la construction et la vente immobilières, la Fédération patronale de l'immobilier se reconvertisse dans la démolition d'emplois.

Louis BASTILLE

## • Les producteurs de lait manifestent

### Les prix baissent à la production... mais augmentent dans les rayons

En cette fin novembre, les producteurs de lait ont à nouveau manifesté leur colère en bloquant des laiteries un peu partout en France. Ils veulent ainsi peser sur les négociations relatives au prix du lait, et obtenir une hausse des tarifs proposés par les industriels et les coopératives.

Les syndicats de producteurs font valoir qu'entre octobre 2007 et octobre 2008 les prix d'achat aux producteurs ont baissé de 10 à 12 %, soit de 30 à 56 euros pour 1 000 litres, alors que les exploitations doivent faire face à une forte aug-

mentation de leurs charges, notamment pour les engrais et le carburant.

Dans les Côtes-d'Armor, les agriculteurs ont ainsi bloqué la centrale d'achat de produits frais Système U à Plaintel et la plate-forme Lidl à Ploumagoar. En Ille-et-Vilaine, des unités d'Entremont et de Lactalis ont fait les frais de la colère des producteurs. Ailleurs, des barrages ont empêché la collecte du lait par camion. Des hypermarchés ont également été la cible de manifestants qui voulaient souligner aux yeux des consommateurs le fait que si les prix du lait,

des fromages et autres produits augmentent dans les rayons, ce ne sont certes pas les prix payés aux producteurs qui en sont responsables.

Pour justifier la baisse des prix d'achat aux paysans, les industriels mettent en avant la baisse de la consommation et la surproduction. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, les mêmes parlaient de pénurie pour justifier l'augmentation des prix des produits finis... et l'augmentation des quotas laitiers qui définissent les quantités maximum de lait que peuvent produire annuellement les exploitations.



Entre 2002 et 2006, 30 000 paysans ont cessé l'activité laitière du fait notamment des baisses du prix à la production imposées par les transformateurs. On comprend que

ceux qui restent veulent aujourd'hui obtenir de meilleurs prix et pouvoir vivre correctement de leur travail.

Roger MEYNIER

• 20 milliards d'euros d'aide pour les grandes entreprises

## Encore et encore !

Sarkozy a créé « son » fonds souverain à la française. Il en avait parlé plusieurs fois ces dernières semaines, il voulait aider les entreprises dans le besoin, et pas seulement les banques. Jeudi 20 novembre, il a donc mis en place un Fonds stratégique d'investissement doté de 20 milliards d'euros. Notons au passage que la moitié de cette somme viendra de la Caisse des dépôts et consignations, somme qui manquera donc aux missions d'intérêt général confiées à la Caisse des dépôts, comme entre autres le logement social et les collectivités locales. L'autre moitié viendra de l'État, donc au final des impôts.

D'après son père fondateur, Sarkozy, ce fonds aura de très hautes missions : il devra être une « arme anti-crise », et aider les « projets audacieux et novateurs ». Rien que cela. Mais c'est surtout l'orientation d'aide aux grandes entreprises et à leurs actionnaires qui sera claire et sans équivoque. Sarkozy a en effet nommé à la tête de ce nouveau machin des gens qui ne seront pas tentés de faire autre chose.

Ainsi Jean-François Dehecq, futur président du comité d'orientation de ce fonds, est président du conseil d'administration de Sanofi, troisième groupe pharmaceutique mondial, après l'avoir dirigé en tant que PDG pendant vingt ans. Patricia Barbizet, présidente du conseil de surveillance du groupe Pinault, administratrice, entre autres, de Bouygues, de Total et d'Air France, sera propulsée présidente du comité d'investissement du fonds. Certains des principaux groupes capitalistes du pays seront donc directement représentés à la direction de ce fonds.

Évidemment, pour mettre la main sur les milliards mis à disposition, c'est plus pratique.

Bertrand GORDES

• Loi de réforme de l'audiovisuel public

## Du cousu main pour le privé !

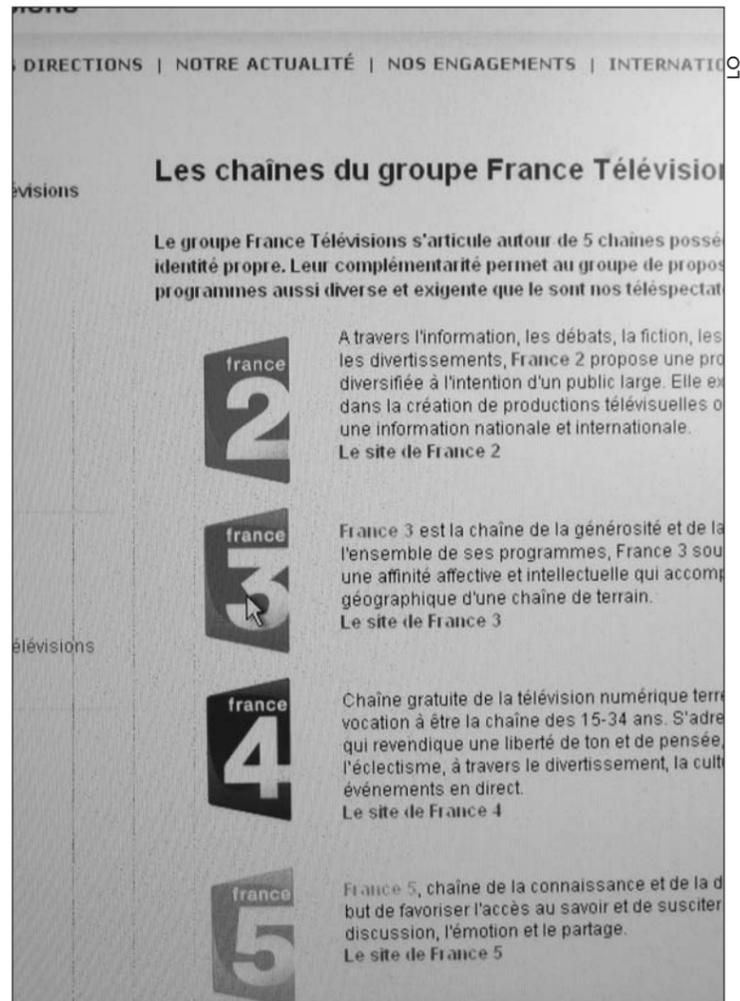
Jeudi 25 novembre, les députés entamaient le débat sur le projet de loi de réforme de l'audiovisuel public. Le même jour, les personnels de France Télévision et de Radio-France étaient en grève, inquiets à juste titre des conséquences de cette loi sur leur emploi.

Le projet de loi, déjà adopté en Conseil des ministres, prévoit la disparition de la publicité commerciale sur les chaînes de télévision publiques. Au 5 janvier 2009, la publicité disparaîtra des écrans publics à partir de 20 heures puis, au 1<sup>er</sup> janvier 2012, elle s'évanouira totalement. Certes, il n'y aura pas grand monde pour regretter les séquences interminables louant les lessives qui lavent plus blanc que blanc, les couches qui absorbent sans modération ou les voitures qui roulent sans pollution mais, avec cette disparition de la pub, ce sont les finances qui vont avec qui s'évanouissent elles aussi.

Pour l'année 2009, le manque à gagner pour les chaînes publiques est évalué à 450 millions d'euros. Pour compenser, il était initialement prévu de taxer les chaînes privées à hauteur de 3 % de leurs recettes publicitaires et les opérateurs de téléphonie à hauteur de 0,9 % de leur chiffre d'affaires. Il est aussi, bien sûr, prévu de faire payer les téléspectateurs en augmen-

tant la redevance télé. On peut être sûr que, pour ces derniers, le projet deviendra réalité. Par contre, les patrons des chaînes privées, forts de l'exemple de tous ces industriels qui réclament avec succès des deniers à l'État en prenant prétexte de la crise et de l'éventuelle baisse de leurs recettes, ont déjà réussi à faire déposer par des parlementaires un amendement pour que cette taxe, « douloureuse », osent-ils dire, soit réduite de moitié... C'est que Sarkozy, promoteur en personne du projet de réforme, a de bons amis, ne serait-ce que Bouygues à TF1 et Bolloré à Direct 8, parmi les patrons de chaînes privées, et des députés-larbins prêts à les servir.

Les travailleurs de l'audiovisuel public ont donc des raisons d'être inquiets sur leur avenir. Patrick de Carolis, président de France Télévision, annonce 900 départs à la retraite d'ici 2012. Frédéric Lefebvre, sarkozyste de tout temps et membre de la commission chargée du projet de loi à l'Assemblée, affirme, lui : « Ça peut faire plus. » Et il



ajoute : « Il faut dire la vérité : si on fait l'entreprise unique, ce n'est pas pour augmenter le nombre de gens. (...) Les gens qui partent à la retraite, il y en a beaucoup qu'il ne faudra pas remplacer. (...) C'est une bonne nouvelle pour l'entreprise, car c'est plus de moyens pour l'info et la création. »

La vraie « bonne nouvelle », ce sera quand tous ces défenseurs de la sacro-sainte entreprise privée seront mis hors d'état de nuire. Ce sera une bonne nouvelle pour toute la société, et par là même pour la qualité des programmes à la télé.

Sophie GARGAN

• Affaire Clearstream (suite et pas fin)

## À droite aussi, la guéguerre fait rage

À droite, certains ne cachent pas leur jubilation devant la guerre des chefs de clan au PS. Le porte-parole de l'UMP parle d'un parti « coupé en deux, avec deux camps qui se haïssent ». Et Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur de Sarkozy, affirme que « pour les élections internes au RPR, puis à l'UMP, nous n'avons pas ce genre de psychodrame ».

C'est une bonne blague, venant de celle qui présida le parti chiraquien de 1999 à 2002, certes à la suite non pas d'un « psychodrame électoral », mais d'une succession de coups fourrés entre hiérarques de la droite. Car jusqu'en 1997, on ne faisait même pas semblant de consulter les adhérents pour élire le président du RPR !

Et l'actualité rappelle que la droite en connaît aussi un rayon quant aux camps qui se haïssent au sein d'un même parti. Sarkozy vient en effet, par juges interposés, de renvoyer son ancien « compagnon » du

mouvement chiraco-gaulliste, Villepin, devant un tribunal correctionnel pour « complicité de dénonciation calomnieuse » et « participation active... à un processus frauduleux ». Il l'accuse en l'occurrence d'avoir manigancé l'affaire Clearstream, en 2004, dans le but de le couler dans la course à l'investiture de l'UMP à l'élection présidentielle. À l'époque, la presse avait cité des personnalités politiques, dont Sarkozy, dont les noms figuraient sur des listings censés provenir d'une banque du paradis fiscal luxembourgeois, des listings dont on ne

tarda pas à apprendre qu'ils avaient été trafiqués.

Faussaires, hommes de l'ombre, cabinets noirs et cabinets ministériels, coups tordus, plaintes en diffamation... ce feuilleton court vers sa conclusion politico-judiciaire depuis l'élection de Sarkozy, qui a promis de « suspendre à un croc de boucher » le ou les responsables de cette affaire. Et il a visiblement les moyens de motiver les juges à accélérer les poursuites contre son rival malheureux.

Du coup, celui-ci vient d'écrire au Conseil d'État en accusant Sarkozy de « violer le droit à un procès équitable » et d'avoir « instrumentalisé ses fonctions de président de la République pour la satisfaction de ses intérêts personnels ». Et Villepin accuse Sarkozy d'avoir maintenu en place tout exprès un juge qui lui est hostile.

En attendant le jugement, s'il a lieu, Sarkozy n'en finit pas de savourer sa vengeance. Il vient ainsi de signer un décret qui confère « la dignité de grand officier (de la Légion d'honneur) aux anciens Premiers ministres qui ont exercé leurs fonctions durant deux années au moins ». Parmi les ex-Premiers ministres, Mauroy, Rocard, Balladur, Juppé, Jospin, Raffarin y auront donc droit, mais pas le dernier en date, Villepin : il n'a été en place « que » un an et onze mois et demi...

Les dernières péripéties de la rivalité qui oppose Sarkozy à Villepin (et Chirac) auraient sans doute fourni quelque motif de se réjouir aux dirigeants socialistes, s'ils n'avaient, eux aussi, trop à faire à s'étriper en public et en coulisses.

Pierre LAFFITTE

## • SDF morts dans le bois de Vincennes

### Les sans-abri relégués dans les bois

C'est le retour au Moyen Age, où des marginaux, des réprouvés, des exclus vivaient dans les forêts. Après qu'un homme sans domicile fixe a été retrouvé mort dans un abri de fortune qu'il s'était confectionné dans le bois de Vincennes, à côté de la capitale, la préfecture de police, visiblement soulagée, a déclaré que sa mort « n'est pas liée à la vague de froid ».

Il semble en effet que le décès date de quelques jours avant et soit dû à un appareil de chauffage défectueux. Mais c'est tout de même une façon indirecte de mourir à cause du froid. Et voilà que, depuis, deux autres SDF ont été retrouvés morts dans le bois de Vincennes.

Le président d'un collectif estime que plus de 200 sans-logis vivent dans ce bois, qui « va devenir le mouoir des SDF ». En effet ceux-ci sont chassés d'à peu près partout où ils sont trop visibles. Avec les opérations de la police (et aujourd'hui de la justice) contre le DAL tentant d'occuper des bouts de trottoirs, ou contre les Enfants de Don Quichotte installant des tentes dans Paris, il est devenu extrêmement difficile de camper dans Paris ainsi que d'autres villes.

Les SDF sont donc contraints de se cacher, de se terrer le long de certaines bordures de routes et, de plus en plus, dans les bois : bois de Vincennes, forêt de Sénart, et sans doute d'autres.

Pour les Boutin, Sarkozy et compagnie, la meilleure chose que peuvent faire les plus démunis c'est de disparaître.

A. V.

## • Le DAL et Les Enfants de Don Quichotte condamnés

### Il manque des logements sociaux, mais le gouvernement s'en prend aux mal-logés

**L'association Droit au logement a été condamnée, lundi 24 novembre, à payer 12 000 euros d'amende pour avoir organisé un campement de mal-logés rue de la Banque à Paris, à l'automne 2007. Les Enfants de Don Quichotte, qui avaient planté des tentes sur les quais de la Seine près de Notre-Dame, en décembre 2007, ont eux été condamnés à la confiscation de leur matériel.**

La différence de traitement s'explique uniquement par le nombre de procès-verbaux qui avaient été dressés, mais les intentions du gouvernement sont les mêmes dans les deux cas : attaquer les organisations de défense des SDF et des mal-logés, mais ne rien faire pour remédier au problème du manque de logements sociaux.

L'article de loi sur lequel les

pouvoirs publics se sont appuyés pour justifier les poursuites contre ces organismes est particulièrement insultant pour les mal-logés, puisque c'est celui qui sanctionne « le dépôt et abandon d'objets embarrassant la voie publique sans nécessité ». Ils sont ainsi assimilés aux gravats ou poubelles abandonnés sur les trottoirs ! Et abriter des SDF sous des tentes n'est donc pas une « nécessité » pour le gouvernement.

Entre le 3 octobre et le 14 décembre 2007, 374 familles logeant dans des taudis ou des hôtels s'étaient installées rue de la Banque, avec l'aide du DAL, pour attirer l'attention des autorités sur leur situation. À plusieurs reprises la police avait tenté de les déloger, mais elles n'avaient quitté les lieux qu'après la signature d'un accord avec le gouvernement, qui prévoyait le relogement de



toutes ces familles dans un délai maximum d'un an. Or en octobre 2008 seules 123 d'entre elles, moins d'un tiers, avaient été relogées.

Ce gouvernement n'a jamais été avare de larmes de crocodile sur le sort des mal-logés, ni de belles paroles, comme vient encore de le faire Christine Boutin qui, le jour même où tombait le verdict, pérorait sur la nécessité « d'assurer un logement aux SDF ». Mais il ne fait

rien pour que soient construits des logements sociaux en nombre suffisant pour assurer un toit à chacun, réservant l'argent pour les riches et les spéculateurs. De plus, maintenant, il s'en prend aux organisations qui se battent aux côtés des sans-abri ou des mal-logés, les attaquant au porte-monnaie pour tenter de les décourager. C'est un procédé odieux et révoltant.

Marianne LAMIRAL

## • Le scandale de l'accueil des étrangers dans les préfectures

### Des nuits entières dans le froid

**Le scandale n'est certes pas nouveau, puisqu'il a lieu chaque jour ouvrable à longueur d'année, mais il s'aggrave avec le froid qui s'installe. Les étrangers qui doivent s'adresser aux préfectures ou sous-préfectures pour diverses démarches (cartes de séjour, renouvellement de certains papiers, papiers perdus ou volés, etc.) sont souvent traités comme on n'oserait pas traiter des chiens.**

Ce n'est pas le cas partout : dans certaines villes de province où les étrangers sont peu nombreux, les choses se passent sans trop de problème. Mais dans un

grand nombre d'endroits, en particulier dans la région parisienne, la situation est absolument inqualifiable.

Les services d'accueil étant tout à fait insuffisants, les étrangers n'ont d'autre choix, s'ils veulent avoir une petite chance d'accéder aux guichets, que de venir très en avance. Et même tellement en avance que c'est dès la veille au soir qu'on les voit commencer à prendre position aux portes des préfectures ou des sous-préfectures, de Bobigny, Créteil, Sarcelles, Argenteuil, etc.

Ainsi il est fréquent que, pour une ouverture des portes à 8 h 30 du matin, les premiers soient là dès la veille à 18 h 30,

ce qui représente quatorze heures de queue debout, dans le froid, qu'il vente ou qu'il pleuve. Certains s'organisent à plusieurs, avec des copains qui se relaient et une voiture pour s'y reposer, mais tous ne peuvent le faire.

Au cours de la nuit on voit arriver davantage de monde, et vers quatre heures du matin la queue atteint alors cent ou deux cents personnes. À l'heure où commencent à fonctionner les transports en commun, vers 5 h 30 ou 6 heures, on commence à voir aussi des femmes avec des bébés. Mais ceux qui entament la queue à 6 heures du matin ne passeront généralement pas

avant midi, et courent le risque d'arriver trop tard et de devoir revenir.

La préfecture de Bobigny a fini par installer un auvent, mais ce n'est pas le cas ailleurs. Et rappelons qu'elle avait refusé il y a deux ans que la municipalité PCF dispose quelques braseros, au motif que cela faisait courir un risque aux gens faisant la queue. Les autorités préfèrent, elles, qu'ils soient gelés.

Ce scandale permanent est bien le reflet du mépris d'un gouvernement xénophobe, personnifié par des Hortefeux et Sarkozy.

André VICTOR

## • Le PDG de Taser débouté

### Le Taser peut tuer, on peut l'affirmer

La société Taser France, qui avait poursuivi Olivier Besancenot pour diffamation, a perdu son procès. Lundi 24 novembre, le tribunal l'a déboutée, jugeant les propos du porte-parole de la LCR au sujet du Taser non diffamatoires. En 2007, celui-ci avait

affirmé que ce pistolet aurait « probablement fait taira plus de 150 personnes aux USA », chiffres tirés d'un rapport d'Amnesty International. « Dans le meilleur des cas, il y a des doutes. Dans le pire, le Taser peut tuer ».

Le PDG de la société Taser

France est un habitué des prétoires, prêt à dégainer, autrement dit à porter plainte contre tous ceux qui osent dire du mal de son beau pistolet. Ainsi, il avait également poursuivi pour « dénigrement » le Réseau d'alerte et d'intervention pour les droits de l'homme (RAID-H), mais avait déjà été

débouté.

Évidemment, ce n'est pas fini. Le PDG, mauvais perdant, a affirmé qu'il n'en restera pas là : « On fera appel, on ira en cassation, et on ira à la Cour européenne des droits de l'Homme ». D'autant qu'il compte sur la publicité faite

autour de son Taser pour décrocher quelques nouveaux contrats. Plusieurs villes françaises envisagent d'en acquérir pour leur police municipale. Alors, si le Taser est dangereux, ce PDG préfère que cela ne se sache qu'après !

Bertrand GORDES

## • Contre les milliers de suppressions d'emplois

### La lutte doit continuer

La grève et la manifestation du 20 novembre dans l'Éducation nationale ont été un succès. Le taux de grévistes, très important dans les lycées et les collèges, a été de plus de 70 % dans les écoles primaires et maternelles. Quant à la manifestation, elle a rassemblé de 100 000 à 200 000 personnes dans tout le pays. Bien des enseignants, encouragés par ce succès, entendent bien continuer à protester contre la politique du gouvernement.

La préoccupation principale des grévistes est la volonté du gouvernement de supprimer des milliers de postes : 13 500 suppressions sont prévues pour la rentrée prochaine. Cela s'ajoute aux 11 200 suppressions de postes de la rentrée 2008 et aux dizaines de milliers des années précédentes. Toutes les « réformes » présentées par le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, celle de l'enseignement primaire comme celle du lycée ou encore celle de l'enseignement professionnel, ne sont mises en œuvre qu'avec l'objectif de supprimer des postes. « Ce n'est pas être plus nombreux qui compte, mais être plus efficaces. Les suppressions de postes se poursuivront », a déclaré le ministre. On ne peut pas être plus clair.

Apparemment, les syndicats enseignants, et en particulier la principale fédération de l'enseignement, la FSU, n'ont pas l'intention de proposer une suite qui permette vraiment aux enseignants de transformer l'essai réussi du 20 novembre. La FSU, le SGEN-CFDT, l'UNSA-éducation, la FERC-CGT et les syndicats étudiants et lycéens, l'UNEF et l'UNL, ont certes

appelé à une nouvelle journée le 10 décembre. Mais le secrétaire général de la FSU, Gérard Aschieri, a tenu à préciser qu'il n'y aurait « pas d'appel à la grève ce jour-là ». Même dans leurs objectifs, la plupart des syndicats enseignants se montrent très timorés, mettant souvent en avant le seul retrait de la réforme Darcos. Est-ce bien là le problème ? Darcos pourrait tout à fait retirer sa réforme sans revenir sur une seule suppression de poste.

Les mesures d'économies sur le budget de l'Éducation nationale sont une des nombreuses mesures que le gouvernement prend contre les travailleurs. Il est prêt à mettre des centaines de milliards d'euros à disposition des banques, mais refuse de trouver l'argent nécessaire pour maintenir et créer des emplois d'enseignants, de surveillants, et autres emplois utiles à la population. Si on laisse faire, les jeunes des classes populaires verront les conditions dans lesquelles ils étudient se dégrader encore. Et une fois sur le marché du travail, ils ne trouveront plus aucun emploi dans les services publics.

Dans les manifestations et



Lors de la manifestation du 20 novembre à Paris.



les grèves qui ne manqueront pas de se déclencher à nouveau, comme cela a été le cas dans certaines villes, à Toulouse ou dans la région parisienne, le 27 novembre, il faut de nouveau faire entendre les exigences des enseignants,

qui sont en même temps celles d'un enseignement de qualité pour tous. L'argent public doit financer les services publics, plutôt que d'être englouti dans les aides aux patrons.

Aline RETESSE

## • Dans les écoles primaires du Val-de-Marne

### Colère et mobilisation

Le jeudi 20 novembre, on comptait 85 % de grévistes dans les écoles primaires du Val-de-Marne (pour une moyenne nationale de 69 %), avec des centaines d'écoles fermées et de nombreux manifestants dans le cortège parisien.

Cela a permis d'exprimer un mécontentement qui ne faisait qu'augmenter depuis la rentrée. La suppression du samedi, apprise par la presse en fin d'année dernière, les heures de soutien qu'on nous a demandé d'organiser à la place ont provoqué une désorganisation dans les écoles et une résistance de nombreux enseignants. Ces mesures reviennent à retirer trois heures d'enseignement à tous les enfants, pour rendre deux heures de soutien à quelques-uns seulement. Et ces heures de soutien devraient avoir

lieu le midi, ou le soir après leur journée de classe, à des moments où ils auraient besoin de repos ou d'autres formes d'enseignement, plus ludiques.

Mais c'est surtout l'annonce des suppressions de postes pour la rentrée 2009 (6 000 dans le primaire) qui a mobilisé.

Plus d'une centaine d'écoles dans le Val-de-Marne ont « gelé » le dispositif : c'est-à-dire que nous avons refusé de prendre des groupes en soutien, refusé de laisser croire, comme le prétend le gouvernement, que c'est de cette manière qu'on

résoudra les problèmes. Le rasle-bol s'était par exemple exprimé un peu avant les vacances de Toussaint dans la circonscription d'Orly-Choisy. Un samedi matin où nous étions trois cents convoqués à une réunion obligatoire, sorte de grand-messe organisée par l'inspecteur local... nous avons massivement voté, à la grande fureur dudit inspecteur, de la transformer en assemblée générale.

De plus, de nombreuses réunions ont été organisées pour informer les parents et démentir le ministre, qui dit lutter contre l'échec scolaire. Cela alors qu'il a retiré des heures de cours aux élèves et qu'il sup-

prime des milliers de postes, notamment 3 000 postes d'enseignants qui étaient justement chargés d'aider les enfants en difficulté (ceux des RASED, réseaux d'aide).

Au bilan, le 20 novembre nous étions contents d'être nombreux dans la rue. Nous avons pu vérifier que c'était le meilleur moyen de nous faire entendre : là, nos revendications ont été véhiculées par les médias. Évidemment, cette journée ne suffira pas à faire reculer le gouvernement et nous restons à la fois mobilisés localement et prêts à participer à de nouvelles journées nationales.

Correspondant LO

## • Vers la suppression des petites classes de maternelle ?

### Darcos persiste et signe

« L'école maternelle, ça commence à trois ans », a déclaré Xavier Darcos début novembre, persistant dans sa volonté de supprimer les petites sections de maternelle.

Il y met plus les formes qu'il y a quelques mois, quand il s'était indigné contre le fait que l'on fasse « passer des concours à Bac+5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches », mais l'intention reste la même : il veut fermer des classes dans les écoles maternelles et envoyer les plus petits dans des structures baptisées « jardins d'éveil ».

À supposer que ces jardins d'éveil voient le jour, car pour l'instant il n'y a pas de crédits dégagés pour cela, il y a toutes les chances qu'ils soient avant tout des garderies pour les tout-petits et que cela marque un recul par rapport à ce qui se fait dans les écoles maternelles actuelles.

Si, parmi les classes aisées, les jeunes enfants disposent de mille et un moyens de s'ouvrir à la connaissance du langage et à la découverte du monde extérieur, dans les milieux populaires, et plus spécialement dans les familles pour lesquelles le français n'est pas la langue maternelle, mettre son enfant à l'école dès l'âge de deux ans permet de lui assurer un meilleur départ dans la vie scolaire. Au lieu de rester chez lui, la plupart du temps seul avec sa mère, il apprend déjà à vivre en société et comment se comporter dans un groupe. Mais surtout, à travers toutes sortes d'exercices élaborés, même s'ils apparaissent comme des jeux, il peut acquérir des connaissances générales et un vocabulaire assez riche pour lui permettre, plus tard, d'aborder la lecture avec toutes les chances de réussite.

Fermer les petites sections de maternelle serait rejeter tous ces enfants hors du circuit scolaire, et créerait pour eux un handicap très lourd à surmonter.

M.L.

## Un « plan de relance européen »... chacun pour soi

**La Commission européenne devait, le 26 novembre, présenter le plan de relance qu'elle prépare, un plan de l'ordre de 130 milliards d'euros. Que ce plan soit destiné à financer la « relance », autre nom pour les entreprises, à commencer par les plus grandes, qui peut en douter ? Mais toute la question est de savoir qui financera quoi. Ou plutôt, les dirigeants des 27 États membres de l'Union européenne étant évidemment tous d'accord pour présenter la note à leurs populations respectives, il reste à savoir comment ces États se partageront (ou pas) l'addition.**

C'est bien là que le bât blesse, comme l'a montré le Conseil des ministres franco-allemand qui vient de se tenir à Paris.

Deux jours avant la présentation dudit plan de relance, « la France y travaille, l'Allemagne réfléchit », a résumé Sarkozy.

Angela Merkel, elle, a mis en garde contre « toute précipitation », expliquant que les 50 milliards d'euros que l'État allemand a décidé d'injecter dans sa propre économie représentaient sa contribution au plan européen. Mais, ont dit d'une seule voix la chancelière Merkel et Sarkozy, ils sont « d'accord sur la coordination » des mesures décidées par chacun.

Autrement dit, les représentants des deux principales puissances de la zone euro, l'Allemagne et la France, sont d'accord pour voir, pour discuter, et même pour dire qu'il faut agir, mais chacun pour soi. La bourgeoisie allemande, qui a une économie plus puissante que les autres États européens, n'a bien sûr nulle envie de financer un plan de relance où pourraient piocher des États qu'elle regarde comme des pique-assiette. Dont la France qui, même si elle n'est pas la seule, laisse filer ses déficits publics pour financer ses entreprises (en fait, leurs propriétaires) et qui se verrait bien avoir

accès pour ce faire à d'autres sources de financement, européennes justement.

Et quand Merkel et Sarkozy, depuis une même estrade, se disent tous deux « d'accord sur la nécessité de prendre d'autres mesures » que celles qu'ils ont déjà décidées en faveur de leurs classes possédantes, il y a fort à parier que la principale question que l'une et l'autre se posent est : comment faire payer ces mesures aux autres membres, moins puissants, de l'Union européenne.

Ainsi, quand Sarkozy déclare : « C'est notre volonté... à Mme Merkel et à moi... de défendre l'industrie européenne » automobile, il parle bien sûr des groupes automobiles allemands et français, qui trustent les trois quarts de la production européenne du secteur. Et là, la France et l'Allemagne ont bien l'intention, parce que cette fois leurs intérêts convergent, de faire payer l'ensemble des pays de l'Union européenne pour protéger les profits des actionnaires de Peugeot-Citroën, de Mercedes, de Porsche ou de

Renault...

Sur cela, il peut y avoir accord entre ces partenaires, en même temps que rivaux, que sont les principaux États de l'Union européenne. Mais ce sera un accord à minima pour le reste car, la crise aiguissant les rivalités entre puissances impérialistes, le chacun-pour-soi devient de plus en plus tentant pour ces puissances rivales. On en a d'ailleurs eu une illustration toute récente. Ainsi, alors que la Commission européenne se préparait à présenter son plan « européen » et que l'Allemagne et la France tentaient de s'accorder pour imposer leurs vues (et surtout leurs intérêts) aux autres pays européens, le Royaume-Uni, troisième larron de la troïka dominant l'Europe, vient de décider unilatéralement de baisser le taux de sa TVA, afin de relancer son économie. Une mesure que justement sont censées proscrire les règles de fonctionnement de l'Union européenne...

Pierre LAFFITTE

### • États-Unis

## Citigroup, le trou sans fond

**Lundi 24 novembre le gouvernement américain annonçait qu'il garantissait pour 306 milliards de dollars « d'actifs pourris » de la banque Citigroup et lui prêtait 20 milliards de dollars supplémentaires pour la sauver de la faillite.**

Les marchés du monde entier auraient alors « respiré », si l'on en croit les commentateurs autorisés. Ce qui signifie concrètement que cette annonce du gouvernement

américain a été suivie d'une brusque remontée des Bourses, en particulier de l'action Citigroup, et que quelques financiers plus malins ou mieux informés que les autres ont gagné ce jour-là à la hausse. Quant à ce qui se passera ensuite, nul n'en sait toujours rien.

Le Trésor américain avait déjà injecté 25 milliards de dollars dans le capital de Citigroup il y a un mois. Cela avait valu un bref répit à la banque, qu'elle avait mis à profit pour déclarer

qu'elle était « dans une situation forte » et supprimer 75 000 emplois. Mais, la crise financière s'approfondissant, il s'avère qu'une partie de plus en plus importante des 2 000 milliards de dollars d'actifs de Citigroup sont pourris ou en voie de le devenir. Donc la banque pourra de moins en moins récupérer l'argent qu'elle a prêté ou rembourser les sommes qu'elle a empruntées, sans une perfusion continue de fonds publics.

Le gouvernement américain justifie les aides accordées en

disant que la faillite de cette banque, qui fut il n'y a pas si longtemps la première du monde, entraînerait celle de tout le système. C'est bien possible. Comme il est également possible que ce soit le renflouement à fonds perdus de Citigroup et des autres qui finisse par entraîner la faillite de tout le système. Car même l'État américain ne peut sortir continuellement les milliards de son chapeau sans devoir, un jour ou l'autre, payer la note.

Ou la faire payer à la popu-

### • Fortis Pays-Bas

## Les gouvernements sauvent les banques, pas les emplois

Le gouvernement néerlandais a décidé de créer une nouvelle banque en fusionnant deux établissements nationalisés : la partie néerlandaise de la banque Fortis et ABN Amro.

Cette fusion était déjà un projet de Fortis du temps de sa prospérité, quand elle projetait d'avaloir sa rivale ABN Amro en déboursant 24 milliards d'euros. Mais le 28 septembre

dernier, sous l'effet de la crise, Fortis s'écroulait. Les États belge, luxembourgeois et néerlandais venaient à son secours. La branche belgo-luxembourgeoise de cette banque, amplement subventionnée, allait finir dans l'escarcelle de BNP Paribas. L'autre, la partie néerlandaise, était rachetée par son gouvernement pour 16,8 milliards d'euros.

La fusion Fortis-ABN Amro se concrétise donc sous l'égide gouvernementale, avec à la clé un crédit de 34 milliards d'euros. Pour le reste, l'État néerlandais continuera sur la lancée de l'ancienne banque Fortis, qui prévoyait dans cette fusion la suppression de 8 000 emplois sur les 20 000 que comptent les deux établissements.

Le gouvernement néerlandais dit vouloir « bâtir une banque solide » qui sera revendue plus tard « avec bénéfice pour les contribuables ». Pour le moment, la seule certitude qu'ont les contribuables et les salariés, c'est d'avoir offert 50 milliards à une banque qui licenciera 8 000 travailleurs.

Sylvie MARÉCHAL

### • Rwanda

## Les responsabilités du massacre



Mitterrand en voyage officiel au Rwanda en 1982, avec le président Habyarimana.

**L'arrestation en Allemagne début novembre puis le transfert en France de Rose Kabuye, une proche du président rwandais actuel Paul Kagamé, fait suite au mandat d'arrêt international lancé par le juge français Bruguière dans le cadre de son enquête sur l'assassinat du président rwandais Juvénal Habyarimana.**

Cet attentat meurtrier avait été l'élément déclencheur du génocide au Rwanda en 1994. Les extrémistes Hutus au pouvoir, soutenus par la France, avaient saisi ce prétexte pour exterminer les Tutsis et les Hutus modérés, faisant près d'un million de victimes. La victoire militaire des forces rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), dirigé par Kagamé, avait mis fin au génocide. À l'époque, en France,

### • Relations euro-africaines

## Pillages et expulsions

**Mardi 25 novembre se tenait à Paris une nouvelle négociation au sommet entre 80 délégations d'Europe et d'Afrique, où l'Union européenne tentait d'imposer aux pays africains sa « gestion des flux migratoires ».**

Sous la menace de couper toute aide, coopération et relation avec les gouvernements africains, des pays européens ont déjà obtenu de certains d'entre eux des accords pour organiser les expulsions d'étrangers et leur réadmission dans leur pays d'origine.

En plus de ce chantage, la France et l'Union européenne exigent désormais que ces gouvernements africains refoulent eux-mêmes les migrants en route vers l'Europe, comme le

# Responsables politiques et militaires français pour le génocide rwandais ne sont toujours pas poursuivis



François Mitterrand était président de la République, Édouard Balladur Premier ministre, l'amiral Lanxade chef d'état-major, et Nicolas Sarkozy porte-parole du gouvernement.

Depuis quatorze ans, contre toute vérité le gouvernement français nie son implication dans le génocide rwandais. Il multiplie les contre-feux pour détourner l'attention : la procédure décidée par le juge Bruguière en fait partie. Celui-ci accuse le président Kagamé d'être à l'origine de l'attentat, et donc d'avoir sciemment déclenché le génocide qui se préparait. Il y a deux ans, il a même lancé des mandats d'arrêt internationaux contre Kagamé et certains de ses proches ! La ficelle était un peu grosse, le gouvernement rwandais avait aussitôt rompu toutes relations diplomatiques avec la France. Et en août

2008 il répliquait aux accusations françaises en publiant un rapport sur l'implication de la France dans le génocide. Kagamé menaçait de lancer à son tour des mandats d'arrêts internationaux contre des hommes politiques et des militaires français, responsables de ce qui avait eu lieu au Rwanda. L'arrestation de la diplomate rwandaise sur demande de la France intervient donc dans ce contexte tendu entre les deux pays.

## Un massacre programmé

Quels que soient les responsables de l'attentat, cela ne change rien au fond de l'affaire. Le génocide contre les Tutsis était programmé depuis longtemps. Et ce qui est incontestable, c'est le rôle joué par l'impérialisme français, et en premier lieu par François Mitterrand,

AFP dans le soutien au régime dictatorial d'Habyarimana, dans la préparation du massacre et dans son exécution. Les dirigeants français au pouvoir à l'époque connaissaient ces préparatifs. De 1990 à 1994, des officiers français étaient présents dans presque tous les organes de sécurité rwandais. Ce sont des militaires français qui ont formé l'armée rwandaise mais aussi les miliciens Interahamwe, bandes armées proches du pouvoir, fer de lance des massacreurs. Les gendarmes français avaient contribué au fichage informatique des Tutsis et des opposants politiques Hutus ; ce qui a facilité leur extermination. Enfin, les banques françaises ont aidé financièrement la dictature d'Habyarimana.

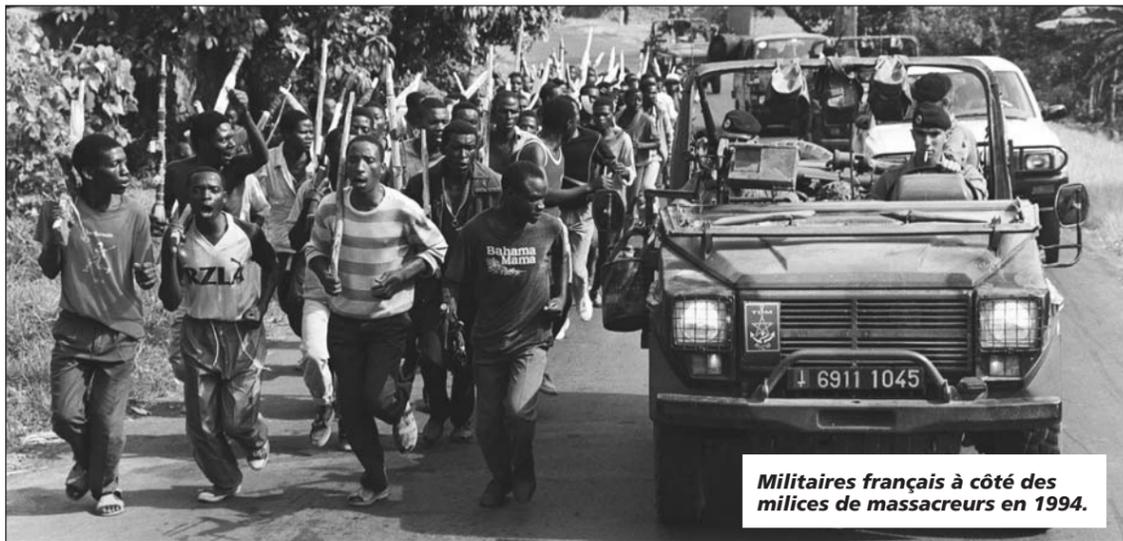
## La France responsable et coupable

Entre 1990 et 1994, malgré de nombreux signes annonciateurs du massacre, à aucun moment le gouvernement français n'a changé de politique. Et quand celui-ci a commencé, il a continué à soutenir la dictature. En juillet 1994, pour éviter la débandade de l'armée rwandaise et des milices responsables du génocide, les militaires français sont intervenus pour organiser une prétendue « zone humanitaire sûre ». Mais c'était en réalité pour organiser le transfert des débris de l'appareil d'État rwandais au sud du pays puis au Congo voisin. Cette dernière opération militaire, dite « opération Turquoise », avait été direc-

tement pilotée par l'Élysée, les proches de Mitterrand l'informant quotidiennement du développement de la situation.

L'arrestation de Rose Kabuye fait d'ores et déjà l'objet d'intenses tractations entre la France et le Rwanda. Quelle qu'en soit l'issue, une chose est sûre, les vrais responsables politiques et militaires du génocide ne sont pas sur le banc des accusés. Ils n'ont même jamais été inquiétés. Bien qu'ils aient le sang de tout un peuple sur les mains, ni un Mitterrand de son vivant, ni un Balladur, ni un Lanxade, ni aucun autre responsable politique ou militaire français n'a été à ce jour inquiété ou jugé pour leur politique criminelle au Rwanda.

René CYRILLE



## Africaines expulsions

fait déjà le gouvernement marocain. En échange de 600 millions d'aide annuelle euro-Méditerranée, le roi du Maroc renforce en effet ses contrôles policiers aux frontières, comme à Ceuta et Melilla. Il emprisonne également ses propres ressortissants tentant de quitter le Maroc sans autorisation. Non seulement le Maroc réadmet sans discuter tous ses ressortissants expulsés d'Europe, mais également tous les expulsés ayant transité par le Maroc pour atteindre les rives de l'Europe.

C'est cette politique répressive que l'Union européenne voudrait faire appliquer par tous les États africains.

Déjà, outre le Maroc, les autorités du Gabon, du Bénin, du Congo, de la Tunisie et du

Sénégal ont signé ce type d'accord. Hortefeux voudrait imposer au gouvernement malien la même chose, alors que celui-ci s'y refuse depuis deux ans. Environ la moitié des 120 000 Maliens vivant en France seraient sans papiers, mais ces travailleurs assurent la survie de milliers de familles restées au pays et même de villages entiers, par leur travail et leurs envois d'argent.

Pour les dirigeants de l'Union européenne, derrière les discours et les conférences au sommet, la coopération de l'Europe avec l'Afrique se résume à continuer de piller les richesses du continent africain en y prélevant la main-d'œuvre et les cerveaux nécessaires à l'économie occidentale, tout en y refoulant la misère. Beau programme !

Louis BASTILLE

## • UCB – Belgique

# La grève des ouvriers continue

**La direction de l'Union Chimique Belge (UCB) continue à faire traîner en longueur les négociations avec les syndicats des employés et techniciens, alors qu'une grande partie des ouvriers continuent la grève commencée le 5 novembre. Et pour le moment la direction a refusé de reprendre les négociations avec les syndicats ouvriers.**

Celles-ci portent surtout sur les départs en préretraite et le niveau des indemnités pour les 420 licenciements programmés sur le site de Braine-l'Alleud (sud de Bruxelles) : 80 sur 320 ouvriers et 340 sur 1 600 employés, techniciens et cadres.

Mécontente du résultat du vote à bulletins secrets organisé

par les syndicats, où le non l'avait emporté à plus de 67 %, la direction avait contesté le résultat, appuyée par des dirigeants syndicaux régionaux, sous prétexte de quelques bulletins pliés ensemble dans l'urne. Une preuve supplémentaire en fait qu'un vote à main levée aurait été plus clair

Mais la direction en a été pour ses frais ! Au second vote, quatre jours après dont un week-end, et sous contrôle d'officiels en plus, le non l'a de nouveau emporté, à 73 % cette fois ! La direction était désavouée, ainsi que par la même occasion les dirigeants syndicaux peu enclins à la poursuite de la grève. Beaucoup d'ouvriers estiment que, même augmentée de 20 000 euros – soit un total de 30 000 à 76 000 brut selon l'ancienneté

et le salaire, la moitié en net – leur prime est toujours insuffisante, surtout face au chômage qui s'amplifie.

Après le vote, il y avait plus de monde au piquet de grève et les employés qui s'arrêtaient à la distribution de tracts prenaient le temps de discuter malgré la présence de l'huissier. C'était l'occasion pour les grévistes d'expliquer qu'ils étaient partis en grève sans attendre les syndicats et que ceux-ci avaient été contraints de reconnaître le mouvement après coup. Une collecte a aussi été organisée.

Ouvriers comme employés attendent une augmentation substantielle de leur prime de départ, malgré la tactique de pourrissement de la direction et l'inaction complice des syndicats.

Claude THIERAM

## • Crise dans l'automobile

# Le sauve-qui-peut... pour les profits

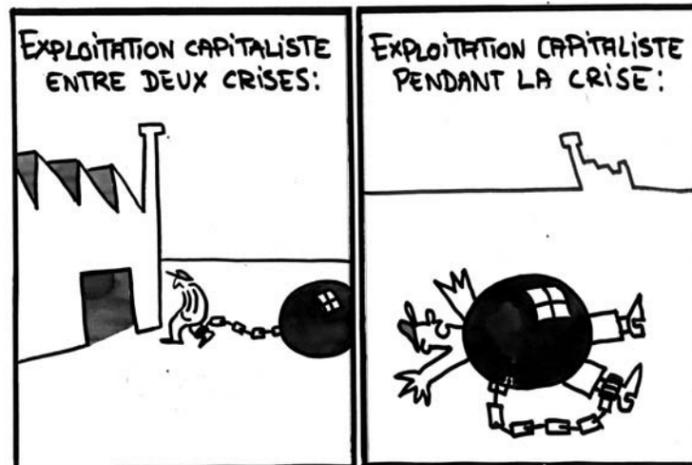
Les annonces de journées et de semaines de chômage partiel se succèdent presque jour après jour chez les constructeurs automobiles et les sous-traitants.

Après le chômage une semaine sur deux à l'usine Renault de Sandouville, ce fut l'annonce d'un mois de chômage à l'usine PSA de Sochaux à partir du 8 décembre, puis celle des 90 jours chômés chez Renault Trucks, à Saint-Priest, en 2009. Chez Renault, l'usine de Douai fermera un mois entre décembre et janvier ; à l'usine de Flins, six jours seulement auront été travaillés en novembre et de nouvelles journées chômées sont prévues en plus des deux semaines de fin d'année ; à Cléon, au Mans, à MCA Maubeuge, les travailleurs auront, fin 2008, totalisé environ un mois de chômage. À Poissy, la direction de l'usine PSA fermera les portes un mois à partir du 9 décembre.

Dans d'autres usines européennes, c'est le même régime : Renault fait chômer deux semaines les travailleurs de Bursa en Turquie, ceux de Palencia et Valladolid en Espagne, ainsi que ceux de Dacia à Pitesti, en Roumanie.

Cette baisse de la production des véhicules a évidemment un retentissement chez les équipementiers. La direction de Faurecia, pour ne prendre qu'un exemple, annoncerait une fermeture de certains services de l'usine de Flers, dans l'Orne, pendant une voire plusieurs semaines d'ici fin 2008, invoquant le flux tendu de ses productions... interrompu par les clients Renault ou PSA. Les autres industries liées à l'automobile, Michelin et ses pneus, les produits Henkel, s'empres- sent elles aussi de « réduire la voilure », comme disent les patrons pour parler de leur plan de sauvegarde de leurs profits.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Carlos Ghosn, le PDG de Renault, a prévenu les gros actionnaires que la « marge opérationnelle » du groupe, envisagée à 4,5 % pour l'année 2008, serait peut-être finalement de 2,5 ou 3 %. Mais, pas de panique, il promet néanmoins de leur distribuer globalement, comme prévu, un milliard



d'euros de dividendes. Sur trois trimestres le volume des ventes, qui a augmenté de 2 %, est là pour attester de la bonne santé des profits.

Mais pour les travailleurs, qui sont considérés en l'occurrence comme une variable d'ajustement de ces profits, cela signifie des milliers de suppressions d'emplois, du chômage total – ne serait-ce que pour des milliers d'intérimaires – ou partiel, des pertes sur le salaire, comme chez Renault à Sandouville, Michelin ou Dacia en Roumanie, et dans tous les cas des manipulations des congés des salariés pour payer les fermetu-

res d'usines.

Il faut être clair : Renault a dégagé, grâce à l'exploitation constamment en hausse de dizaines de milliers de salariés, 1,46 milliard d'euros de profits rien que pendant les six premiers mois de l'année, et sa fameuse « marge » n'avait pas été aussi élevée depuis longtemps. Si les patrons de l'automobile veulent « réduire la voilure », c'est sur ces profits, sur les 15,9 milliards accumulés depuis huit ans seulement sur la sueur, la santé et parfois la vie des travailleurs, qu'il faut prendre ! Il est urgent de le leur imposer.

Viviane LAFONT

## • Renault Cléon (Seine-Maritime)

# Prendre sur les profits pour protéger les travailleurs

Dans tous les secteurs de l'usine Renault de Cléon, la direction impose depuis quelques mois aux travailleurs la prise de journées de RTT pour diminuer le temps de présence.

L'usine produit des moteurs et des boîtes de vitesse ; ce sont essentiellement des moteurs diesel, montés sur les voitures les plus grosses de la gamme... celles qui se vendent le moins, comme la Laguna produite à Sandouville près du Havre.

Depuis le mois de septembre, la baisse de production s'est accélérée. Les journées de RTT s'épuisant, la direction de l'usine a demandé aux pouvoirs publics l'autorisation d'avoir recours au chômage partiel à partir du 3 novembre. La demande sera renouvelée tous les mois, comme l'a déjà annoncé le directeur.

Une partie des travailleurs seront donc au chômage durant près de dix jours au mois de novembre. En décembre, la majorité des ouvriers subiront jusqu'à trois ou quatre semaines



Rassemblement à Renault Cléon, lors d'un débrayage le 29 janvier 2008.

de chômage technique. Chaque journée de chômage équivaut à une perte financière d'environ 30 à 40 euros en moyenne et, d'ici fin décembre, certains travailleurs pourront perdre jusqu'à 1 200 euros.

Les travailleurs des entreprises extérieures présents sur le site de Cléon, ceux du nettoyage ou de la maintenance, se voient aussi imposer la prise de congés forcés et la mobilité vers d'autres lieux de travail. Les ouvriers de la fonderie chôme-

ront au moins deux semaines en décembre. Mais, depuis qu'ils ont été filialisés, les ouvriers de la fonderie n'ont plus le même statut et, de ce fait, ils ne seront indemnisés qu'à 60 %.

Du fait que les périodes de chômage sont annoncées au dernier moment, des débrayages spontanés ont eu lieu dans certains ateliers. D'autres travailleurs cherchent à faire que chacun ne reste pas isolé pendant les périodes de chômage et qu'au contraire ils puissent

continuer à s'informer, rester en contact et se saisir de toutes les opportunités pour se montrer face à la direction qui, elle, ne reste jamais inactive.

Ainsi la CGT appelle à une manifestation de l'ensemble des salariés de Renault Cléon le 8 décembre à Rouen, avec la participation des travailleurs de l'usine de Sandouville, des équipementiers et des sous-traitants de la région. Il faut qu'elle soit un succès.

Correspondant LO

## Quand la direction invente le "Renaulthon"

Anticipant une éventuelle baisse des ventes et prenant comme prétexte la nécessité de résorber les stocks, depuis plusieurs mois Renault a multiplié les jours non travaillés sur l'ensemble de ses sites de production.

Les accords de flexibilité font que des travailleurs peuvent devoir jusqu'à 80 jours au patron, comme à l'usine de Douai par exemple. Mais les « compteurs de congés » collectifs ou individuels, sur lesquels les journées de chômage peuvent être imputées, se vident. Ainsi dans plusieurs usines la direction a maintenant recours à la mise au chômage partiel, ce qui peut signifier une perte d'environ 30 % du salaire journalier (soit de 21 à 34 euros par jour selon le coefficient).

Dernièrement, la direction générale a donc convié les syndicats à une réunion pour leur proposer « un accord concernant des modalités exceptionnelles d'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel pour l'année 2008 sur la base du volontariat ».

Mais concrètement il s'agirait que les salariés de Renault, « désireux d'apporter leur aide » au personnel qui chôme, donnent une journée de leurs congés individuels. La direction pousserait alors la générosité jusqu'à y ajouter de son côté la valeur de cette journée, plus 10 %. Toutes les sommes ainsi récoltées iraient dans un fonds dont le but serait d'améliorer l'indemnisation du chômage partiel.

Au fond, la direction de Renault organise le chômage, et propose ensuite au personnel non touché directement d'être solidaire des « chômeurs » en abandonnant une journée de ses congés !

On croit rêver devant tant de culot et de cynisme ! Mais à part la CGT, les syndicats n'ont rien trouvé à redire au projet de la direction. Certains même ont proposé que cela aille au-delà du volontariat. Un comble !

Cet accord, s'il voyait le jour, serait un véritable scandale, car la direction a largement les moyens d'indemniser à 100 % les travailleurs qu'elle met au chômage partiel, et cela sans aucune contrepartie.

Correspondant LO

## • Renault Trucks – Vénissieux (Rhône)

# Les bénéficiaires doivent servir à maintenir les emplois et les salaires

**La direction de Renault Trucks a annoncé, mercredi 19 novembre, la possibilité de 90 jours de chômage pour l'année 2009. Environ 4 600 travailleurs (sur un peu plus de 10 000) sont concernés par ces mesures.**

Ce sont les ouvriers en production et les salariés ATAM non forfaités des usines de Blainville, Bourg-en-Bresse et, à Vénissieux, l'usine Moteurs et l'Emboutissage. Les travailleurs ne toucheront que 61 % de leur salaire net. Quant aux intérimaires encore présents dans l'entreprise, leurs contrats devraient être rapide-

ment arrêtés.

Depuis déjà plusieurs semaines la production a été baissée et ces mêmes secteurs ne travaillaient plus les vendredis. Et pour la fin de l'année, la direction prévoyait une fermeture de deux semaines. Ce sont des avances de jours de RTT, qu'il faudra récupérer. Maintenant, il a été annoncé aussi, pour le mois de décembre, qu'en plus des vendredis les jeudis ne seront travaillés ni à Bourg ni à Vénissieux.

La raison invoquée est une baisse des commandes : le marché européen du camion aurait diminué de 55 %, pour

l'ensemble des marques.

Mais ce n'est pas parce que les commandes baissent qu'il n'y a pas d'argent. En 2008, la direction a versé aux actionnaires 190 millions d'euros en avril et encore 300 millions en octobre. Entre 2001 et 2007, la productivité a plus que doublé, pas seulement par la modernisation, mais aussi en augmentant constamment les cadences de travail, pendant que les salaires stagnaient.

Mercredi 19, jour du Comité central d'entreprise, un débrayage à l'usine de Blainville a réuni plus de 700 travailleurs, et un nouveau

débrayage a eu lieu le 24 novembre. À Bourg et à Vénissieux, des rassemblements ont eu lieu, et à Vénissieux un débrayage se prépare pour la réunion du Comité d'entreprise le jeudi 27.

Les travailleurs concernés par les mesures de chômage sont inquiets et en colère à cause de la perte de salaire qu'ils vont subir. Pour l'instant, la direction ne veut pas payer plus que le minimum légal de 50 % du salaire brut (soit 61 % du net) et ne propose que des possibilités de rachat de jours de congé et quelques jours de formation,

pour limiter quelque peu les pertes.

Les travailleurs savent que la direction a les moyens de maintenir les salaires intégralement : cela ne coûterait que 30 millions d'euros, une toute petite partie de ce qui est versé aux actionnaires ! Et il y aurait eu également largement de quoi conserver les 2 300 intérimaires qui étaient là en juin et les payer aussi intégralement. C'est grâce à leur travail à tous que ces bénéficiaires ont été réalisés. Ce ne serait que justice qu'aujourd'hui ils servent à maintenir les revenus.

**Correspondant LO**

## • Renault Sovab – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

# Non à l'augmentation journalière du temps de travail... alors que l'on chôme !

**Allonger la journée de travail alors que les semaines de chômage tombent comme neige en décembre, cela peut sembler fou. C'est pourtant ce que Renault veut imposer aux 2 800 travailleurs de la Sovab à Batilly.**

Suite à des baisses de commandes successives, la production de l'usine est passée de 112 000 véhicules Master l'an dernier à moins de 100 000 cette année. Pour les travailleurs, après l'arrêt de l'équipe de nuit et le renvoi des intérimaires, les journées de chômage se sont succédé, prises d'abord sur les congés ou la RTT, puis au chômage partiel indemnisé à 54 %, donc avec des pertes de salaire très importantes.

La direction en a profité pour revenir à la charge pour tenter de faire passer la flexibilité. Celle-ci avait été refusée par les travailleurs, grâce à près de deux semaines de grève en 1999, lors du passage aux 35 heures. La grève avait permis en particulier de garder les samedis au volontariat. C'était une épine dans le pied de Renault qui, depuis près de dix ans, revient périodiquement à la charge.

Elle a donc proposé un « accord » instaurant une demi-heure de travail supplémentaire

pour l'équipe d'après-midi, qui partirait à 21 h le soir au lieu de 20 h 30. Le temps travaillé en plus – majoré de 25 % en récupération – alimenterait à 70 % un compteur de variabilité utilisable pour les jours de chômage, les 30 % restants étant mis dans un compteur temps individuel. Ces nouveaux horaires s'appliqueraient à compter d'avril 2009.

En échange de la signature

de l'accord, la carotte proposée par la direction est d'éviter les pertes de salaire liées aux nouvelles journées de chômage. Elle créditerait le compteur de variabilité de quinze jours, à récupérer par les demi-heures supplémentaires, prendrait six jours sur la formation pour les jours de chômage partiel et donnerait trois jours de congés en plus. Pas de perte de salaire dans l'immé-

diat en échange d'une demi-heure de plus à perpète, voilà le chantage de la direction.

Elle avait fixé l'heure de la signature de l'accord au vendredi 21 novembre à midi... juste avant une nouvelle semaine de chômage. Dans le même temps, une grosse pression était faite dans les ateliers pour faire accepter la demi-heure supplémentaire au nom de la « survie de l'entreprise ».

Quatre syndicats minoritaires, CGC, UNSA, FO et CFDT, se sont précipités pour signer, tandis que CGT, Sud et CFTC – qui représentent les trois quarts du personnel aux élections – ont tenu bon face au chantage patronal et refusé de signer l'accord.

Les travailleurs n'ont en effet aucune raison d'accepter de travailler plus pour pallier les à-coups de la production.

**Correspondant LO**

## • Région d'Amiens

# Des licenciements inacceptables

C'est la fermeture programmée pour l'entreprise Otomotive d'Amiens. Cette usine de compteurs automobiles licencie une première tranche de 60 ouvrières dès le 23 novembre. Mais à brève échéance, c'est la suppression des 145 emplois qui est programmée. Cette usine, alors appelée Magneti-Marelli, a compté jusqu'à plusieurs milliers d'ouvrières. Les ouvrières licenciées, qui ont travaillé toute leur vie dans ces murs, se voient à présent offrir par la direction une aumône de 6 000 euros.

La crise touche également le secteur de la fabrication des embrayages : l'usine Valéo

d'Abbeville a annoncé une période d'arrêt de la production qui devrait s'étendre du 5 décembre au 5 janvier. Les 380 travailleurs doivent prendre leurs jours de congés à ces dates et renoncer à tous leurs autres projets de vacances. Ils devront ensuite compléter avec des jours de chômage technique, ce qui entraînera pour eux une perte de salaire d'au moins 40 %. Un plan social est déjà envisagé pour 2009.

À l'usine Valéo d'Amiens, la direction envisage une fermeture du 19 décembre, voire du 14 décembre, au 5 janvier. Cela se ferait là aussi en liquidant les jours de congés des

900 salariés. Les patrons ont pour la suite l'intention de passer de trois équipes à seulement deux, voir une !

Dans le secteur des pneumatiques, Goodyear (1 500 salariés) prévoit deux semaines de fermeture entre fin novembre et le courant du mois de décembre. Chez Dunlop, tous les intérimaires ont perdu leur travail. D'une manière générale, ce sont quasiment tous les intérimaires (250 rien que pour Valéo-Amiens) qui ont été licenciés depuis le mois de septembre.

Dans un autre secteur, celui de la fabrication des lave-lin- ges, l'usine Whirlpool a annoncé la suppression de

153 emplois, sur les 500 qui subsistent encore après les nombreux plans sociaux de ces dernières années.

Les patrons de ces grandes entreprises (Whirlpool et Goodyear sont numéro 1 dans leurs domaines respectifs !) ont amassé des profits considérables les années passées. Les actionnaires de Valéo vont encore se partager des bénéfices en hausse de 24,8 % pour les neuf derniers mois. C'est sur cet argent qu'il faut puiser pour financer le maintien des emplois, sans diminution de salaire et sans licenciement.

**Correspondant local**

## • PSA – Peugeot-Citroën

# Non aux suppressions d'emplois !

**Le 20 novembre, la direction de PSA a annoncé un nouveau plan de suppressions d'emplois qui va toucher 3 550 travailleurs – ouvriers de production, cadres et Etam. C'est le site de Rennes qui encaisserait de plein fouet ce nouveau plan.**

Les travailleurs de PSA connaissent la chanson : depuis dix-huit mois, les plans succèdent aux plans, et ce sont déjà quelque 10 000 postes qui ont été supprimés depuis. Certes, il n'y a pas eu de licenciements secs, mais lorsque la direction parle de « volontariat », cela signifie que les travailleurs sont poussés, par tous les moyens, à prendre la porte : convocations par les chefs, pressions, ultimatums, tous les moyens sont bons pour les convaincre qu'ils sont de trop et doivent partir. Un des arguments est de proposer une « aide à la création d'entreprise » et l'octroi pour cela d'une somme ridicule (huit mois de salaire plus 6 000 euros). Un certain nombre d'ouvriers, qui se sont

laissé abuser par ce miroir aux alouettes, ont fait l'amère expérience d'une « création d'entreprise » (kebab ou baraque à frites) qui s'est soldée par une faillite au bout de quelques mois... et sont parfois revenus travailler chez PSA, en intérim, dans des conditions encore plus défavorables qu'avant.

Quant aux propositions de mutation vers d'autres sites, elles sont reçues avec une certaine froideur par nombre d'ouvriers. Personne n'a envie de tout quitter pour aller s'installer à l'autre bout du pays. Et s'installer pour combien de temps, avec le petit jeu de chaises musicales auquel se livre la direction ? Au printemps dernier, pour réussir à fermer une chaîne de montage sur deux à

l'usine d'Aulnay-sous-Bois, le patron a incité les ouvriers à partir travailler à l'usine de Rennes. Aujourd'hui, ce sont les travailleurs de Rennes qui sont « incités » à partir travailler... notamment à Aulnay !

Pendant ce temps, des milliers de salariés de plus de 55 ans, usés par une vie passée à suer du profit sur les chaînes de production, sont toujours au travail, et la direction refuse obstinément de les laisser partir en préretraite. Pour les anciens, la chaîne, et pour les jeunes, intérimaires ou CDD, direction l'ANPE ! Et chacun sait, dans les usines du groupe, que ce nouveau plan va se traduire par une augmentation de la charge de travail pour ceux qui restent, la politique du patron en la matière étant de faire faire toujours plus, avec de moins en moins d'ouvriers.

Correspondant LO

## La crise a bon dos

La crise tombe à point nommé pour la direction de PSA, qui a le culot de justifier ces suppressions d'emplois par la dégradation de la situation économique. Mais les plans précédents se sont déroulés bien avant l'éclatement de la crise de cet automne. La crise, en l'occurrence, sert plutôt de prétexte à la direction pour continuer sa politique d'augmentation de la rentabilité par les suppressions d'emplois. À l'heure où le gouvernement s'apprête à mettre en place un fonds pour faire la charité de quelques milliards aux malheureux patrons de l'automobile, le

nouveau plan de PSA permet de noircir un peu le tableau.

Pourtant, de l'argent, les actionnaires de PSA n'en manquent pas ! Le premier semestre 2008 s'est soldé par un bénéfice de plus de 700 millions d'euros, et sur les dix dernières années, ce sont plus de 10 milliards d'euros qui se sont accumulés sur leurs comptes en banque. Alors, que la direction se serve de cet argent pour envoyer enfin en retraite les salariés les plus anciens. Ce seraient les seuls départs qui ne seraient pas révoltants.

Le directeur des ressources humaines de PSA, Jean-Luc

Vergne, a sorti son violon devant la presse pour expliquer que le groupe savait « résoudre ses problèmes d'adéquation d'effectifs sans drame humain ». Il faut se pincer pour y croire. Comme si ce bourgeois se préoccupait tant soit peu du « drame humain » que représente la perte de son emploi en pleine période de marasme économique ! Mais puisqu'il a conclu lui-même « le pire serait de ne rien faire », espérons que les ouvriers de PSA l'entendront !

Correspondant LO

## Le chômage technique s'amplifie

Indépendamment des suppressions de postes, la direction de PSA continue d'anticiper sur les baisses de vente et de fermer des usines pendant des semaines. Hormis l'usine d'Aulnay, tous les sites du groupe sont concernés, avec des fermetures atteignant six semaines, comme à Valenciennes.

Chez PSA, grâce à la grève des ouvriers d'Aulnay en 2005,

les jours de chômage technique sont payés presque intégralement. Mais les ouvriers des dizaines de sous-traitants touchés par ces arrêts de production sont frappés, eux, de plein fouet.

La direction de PSA aimerait bien, naturellement, remettre en cause l'accord de 2005, dont elle dit qu'il n'était « pas prévu » pour des périodes

de chômage technique massif. Elle n'avait pas prévu ? Tant pis pour elle. Mais c'est précisément pendant ces périodes que les travailleurs en ont le plus besoin. Alors il sera sans doute indispensable, dans les semaines à venir, de lui montrer collectivement que, chômage ou pas, il n'est pas question d'accepter des baisses de salaire.



## • PSA – Rennes

# Attaque à grande échelle contre les travailleurs

Il y a un an, quand le directeur annonçait un plan de « modernisation » de l'usine de la Janais, près de Rennes, il s'agissait selon lui de nous présenter une perspective d'avenir. Il affirmait que cette modernisation n'aurait pas d'incidence sur l'emploi. Mais depuis, il y a eu deux plans de départs volontaires et le licenciement de tous les intérimaires.

Avec la crise de la finance, les choses se sont accélérées. Il a été décidé que l'usine serait fermée pendant un mois et qu'il faudrait supprimer 1 750 emplois au cours de l'année 2009, soit 20 % de l'effectif. Pour le moment, il n'est question que de départs volontaires. Mais personne dans l'usine ne croit que cela

se fera sans licenciements. Cela fait des semaines que, sans succès, des ouvriers sont sollicités pour un déplacement à Aulnay, Vesoul ou Sochaux...

Les suppressions d'emplois sont d'autant plus incompréhensibles que, sur les lignes de montage, les cadences sont de plus en plus dures à tenir, que les chefs doivent travailler sur des postes à cause du manque d'effectif. Même le SIA, syndicat réputé pour accompagner la politique de la direction, n'ose plus affirmer qu'il y a sureffectif.

Alors, il faut imposer que les profits de PSA servent à maintenir les emplois.

Correspondant LO

## Les héritiers Peugeot sont casés

Selon le journal *Les Échos*, c'est un Peugeot, Eric, qui vient de prendre la tête de Theolia, producteur d'électricité d'origine éolienne, une filiale de General Electric.

Chez les Peugeot – qui perpétuent ainsi une vieille tradition de la noblesse – le pouvoir au sein du groupe PSA est, selon la presse, toujours confié à l'aîné et, avec l'élargissement de la famille, aux aînés de chaque branche. Le frère aîné d'Eric, Jean-Philippe, est président du holding Établissements Peugeot Frères. Son cousin Thierry est à la tête du conseil de surveillance de PSA et son autre cousin, Robert, est président de Foncière et Financière de participations, un autre holding patrimonial de la famille.

Eric Peugeot, lui, a occupé différentes fonctions au sein

du groupe : président des filiales de Peugeot en Belgique, en Hollande et au Portugal, administrateur de SKF France, des Établissements Peugeot Frères et de la Française de participations financières avant de se retrouver à la tête de Theolia.

Si le groupe PSA – dont la famille Peugeot est le principal actionnaire – licencie les intérimaires et n'a pas de place pour les travailleurs abîmés par le travail à la chaîne, il assure aux membres de la famille Peugeot un avenir professionnel. Ou plutôt une occupation, le plus important étant les confortables dividendes que la famille tire de la possession du capital du constructeur automobile Peugeot-Citroën.

Etienne HOURDIN

## • Sous-traitants de l'automobile (Vienne)

### La colère s'exprime



**Depuis plusieurs mois, les entreprises sous-traitantes travaillant pour l'industrie automobile dans la région de Châtelleraut et près de Poitiers sont touchées par des mesures de licenciements et de chômage partiel, voire sont menacées de liquidation.**

Les salariés des Fonderies du Poitou en sont déjà à vingt jours de chômage sur les deux usines, avec la menace d'une semaine supplémentaire, voire plus. Pour réagir, la CGT de cette entreprise avait organisé un rassemblement suivi d'un barbecue, le vendredi 21 novembre, devant les Fonderies, auquel se sont jointes des délégations d'autres usines du département, et de beaucoup plus loin. Des salariés des différents sites se sont succédé au micro pour exposer leur situation particulière, ainsi que des représentants du PC, du PS et de LO. Le tout s'est déroulé sous un crachin qui n'a pas dispersé les participants, qui tenaient à manifester leur colère.

Près de 300 personnes se sont retrouvées, venant des

Fonderies du Poitou bien sûr, mais aussi de Magneti-Marelli, Valéo, New Fabris, Federal Mogul, ainsi que des délégations venant de l'usine Ford de Blanquefort et des fonderies de Montupet (Châteauroux). Des travailleurs d'une société sous-traitante de New Fabris, Quaker, étaient aussi présents, ainsi que d'autres secteurs d'activités comme la Snecma, Thalès et Aigle...

Les problèmes des uns et des autres sont décidément communs, comme le montraient les interventions évoquant les mesures prises par les patrons : toutes passent par le renvoi des intérimaires, le chômage partiel pour beaucoup, les suppressions d'emplois pour certaines usines.

Ainsi l'usine New Fabris, déjà mise en liquidation judiciaire en 2007 suite à une gestion calamiteuse des anciens directeurs, risque de l'être à nouveau ces prochains jours. À l'époque, c'était le groupe italien Zen qui avait racheté l'entreprise, avec le soutien du maire PS de Châtelleraut et de

la présidente du Conseil régional du Poitou-Charentes, Ségolène Royal. Les deux se félicitaient de cette solution, qui laissait tout de même 36 salariés sur le carreau. Depuis, la situation ne s'est pas améliorée : les travailleurs n'ont jamais vu les charges de travail promises alors et, pire, certaines productions se sont arrêtées, entraînant le départ de clients. La menace qui pèse sur les 372 salariés, et cela devrait être annoncé cette semaine par les patrons, est soit le licenciement de 150 à 200 personnes, soit la fermeture pure et simple du site de production. La CGT de l'entreprise a d'ores et déjà appelé à un rassemblement le jour de l'annonce.

Près de Poitiers, l'usine Isodelta qui fabrique des volants, propriété de la multinationale suédoise Autoliv, annonce 57 suppressions d'emplois sur un effectif de 776 salariés. Au niveau mondial, ce groupe prévoit 3 000 suppressions d'emplois. La direction locale évoque de prétendues pertes pour ce site, alors que le groupe,

comme l'annonçait un délégué CGT, affiche des résultats records. Mais la crise semble avoir bon dos pour les patrons pour faire passer leurs mauvais coups : après s'être débarrassée des 150 intérimaires en octobre et avoir rendu publiques ces 57 suppressions d'emplois, la direction table sur une production à la hausse pour janvier.

Dans toutes ces entreprises, on retrouve l'opacité de leur comptabilité, derrière laquelle se réfugient les patrons et, derrière eux, les actionnaires. Les travailleurs doivent pouvoir connaître leur bilan réel : les bénéfices, les aides publiques perçues, les dividendes qui ont été versés aux actionnaires. Les profits passés ou actuels de ces entreprises, les fortunes accumulées par les actionnaires doivent permettre de maintenir les emplois, d'augmenter les salaires et de répartir le travail entre tous. C'est une question de survie pour le monde du travail !

**Correspondant LO**

## • Région de Commeny-Montluçon

### Mobilisation contre les licenciements

Jeudi 20 novembre, 500 personnes manifestaient dans les rues de Commeny, commune de 7 500 habitants, contre les licenciements à l'usine Forecreu. Cette entreprise de 120 personnes fabrique des barres creuses destinées à l'automobile, l'aviation, la chirurgie. Et fin octobre, la direction y annonçait 40 licenciements, avançant comme prétexte d'abord la crise des subprimes, puis l'augmentation des matières premières.

Mais ce que les travailleurs de Forecreu savent, c'est que le chiffre d'affaires de l'entreprise est passé de 10 millions d'euros à près de 16 millions en quatre ans (chiffres de 2003 et 2007) et que la direction distribuait encore des dividendes aux actionnaires au mois de juin dernier. Sans parler des cinq

plus gros salaires qui atteignent une moyenne de 12 600 euros par mois, celui du PDG se montant à 20 000 euros, contre 1 200 à 1 500 euros pour les ouvriers.

Il y a là de quoi justifier la colère qui a entraîné les délégués CGT et FO à prendre contact avec les entreprises de Commeny et de Montluçon, ville voisine, en allant distribuer eux-mêmes un tract à leurs portes, parfois en compagnie des délégués des entreprises visitées, pour inviter tous les travailleurs à venir manifester à leurs côtés.

Les travailleurs ont répondu nombreux à l'appel des ouvriers de Forecreu, car le mécontentement existe aussi dans les autres entreprises de la région de Montluçon-Commeny. En effet depuis fin septembre les licen-

ciements d'intérimaires, les suppressions d'emplois, les annonces de chômage partiel se succèdent et s'accroissent.

Ainsi Bréalu, fonderie qui fabrique des pièces pour l'automobile, a commencé dès le 30 septembre par se débarrasser des intérimaires. Puis le 22 octobre les 280 travailleurs de l'entreprise apprenaient que, dès le lundi suivant, ils seraient pour la plupart au chômage partiel jusqu'au 5 janvier – onze semaines – sans savoir vraiment ce qu'ils perdraient sur leur salaire.

Courant octobre AMIS, autre fonderie de 650 personnes travaillant pour l'automobile, licenciat les intérimaires et annonçait du chômage partiel. D'autres usines ont pris le relais en se débarrassant des intérimaires : Dunlop, entreprise de

660 personnes, la Sagem qui emploie 1 400 travailleurs, des entreprises du bâtiment, comme la Sogeb avec 180 ouvriers, qui n'a quasiment plus d'intérimaires alors qu'elle en utilisait de 20 à 30 habituellement. Et c'est sans parler des licenciements d'ouvriers et d'employés de tout petits établissements, garages et autres petites entreprises du bâtiment, qui se font sans bruit, mais qui touchent de plus en plus de familles.

Alors, tous ceux qui sont allés manifester à Commeny l'ont fait pour ceux de Forecreu, mais aussi pour dénoncer une situation qui touche aujourd'hui tous les travailleurs de la région.

**Correspondant LO**

## • Faurecia Sieto – Somain (Nord)

### Grève pour la dignité

La quasi-totalité des 180 ouvrières et ouvriers de Sieto (qui compte 236 salariés) se sont mis en grève, à partir de l'équipe de nuit du jeudi 20 novembre. Cette entreprise du groupe Faurecia – appartenant au groupe Peugeot-Citroën – fabrique des sièges pour Toyota, son seul client, à 25 kilomètres de là.

La grève a éclaté pour protester contre les pressions de la direction, son mépris et son refus d'accorder des primes de 750 à 900 euros obtenues par des ouvriers d'autres centres Faurecia déplacés à Sieto. Cette direction particulièrement arrogante a immédiatement distribué 14 lettres de licenciements, faisant appel pour remplacer les grévistes à des dizaines d'intérimaires et bafouant ainsi toutes les lois en vigueur ! Le directeur de l'inspection du travail s'est même déplacé, mais lui non plus n'a pas fait fléchir la direction.

Lundi 24 novembre, les grévistes des trois équipes se sont réunis le matin pour décider la poursuite de la grève. La production de l'usine Toyota de Valenciennes est maintenant fortement ralentie et les ouvriers sont renvoyés chez eux à mi-poste, en prenant sur leurs compteurs d'heures, alors que le nouveau modèle est en phase de démarrage. Ce même 24 novembre, en équipe d'après-midi, 24 voitures seulement ont été produites et la direction de Toyota a renvoyé les ouvriers chez eux, annonçant l'annulation de l'équipe de nuit.

Les travailleurs de Sieto ont raison de se défendre et doivent avoir le soutien de tous les autres travailleurs.

**Claude THIERAM**

## • SNCF

### La grève du 24 novembre Pas question d'accepter les projets de la direction !

**Lundi 24 novembre, le syndicat SUD-Rail appelait les cheminots à faire grève, contre les modifications de la réglementation du travail des agents de conduite et du personnel sédentaire du Fret, modifications qui impliquent une dégradation importante des conditions de travail.**

Cette grève a été relativement bien suivie, les grévistes étant dans certains secteurs particulièrement nombreux : 60 % au triage de Sibelin près de Lyon, 60 % à Vénissieux, 67 % à Saint-Étienne, 85 % à Woippy, centre de Fret de la région Lorraine, 67 % à Mitry dans le nord de l'Île-de-France, 60 % à Paris Austerlitz, 50 % à Belfort, 72 % à Strasbourg, etc. Et cela, malgré une politique des syndicats faite de reculs et d'abandons.

En effet, lundi 17 novembre, la FGAAC (syndicat des agents de conduite) et la CFTC retireraient leur préavis de grève. Cinq syndicats avaient toutefois

maintenu leur appel : CGT, SUD-Rail, FO, CGC et CFTC. Mais tout au long du week-end des 22 et 23 novembre, les directions syndicales, et en premier lieu la CGT, ont retiré leur appel les unes après les autres jusqu'à ce qu'il ne reste plus que SUD-Rail. Le prétexte a été quelques reculs de la direction et le fait que le décret signé par le gouvernement et entérinant les modifications ne s'appliquerait pas au 14 décembre, mais... ultérieurement.

Or, il est loin d'être abandonné. Comme l'a expliqué dans une interview Guillaume Pépy, président de la SNCF, « On n'a pas du tout retiré le pro-

jet de réforme (...) on garde le décret (...) », un décret qui maintient en particulier la possibilité d'appliquer les dispositions suivantes aux cheminots : pour les agents de conduite comme pour les sédentaires, le nombre de repos doubles (deux jours qui se suivent) ramené de 52 à 48 ; pour les sédentaires, la durée d'une journée de travail pourrait être allongée jusqu'à 10 heures et son amplitude portée à 13 heures ; les horaires de service dans le cadre de postes en roulement modifiés 48 heures à l'avance au lieu de dix jours actuellement, etc.

Aujourd'hui, Guillaume Pépy se vante d'avoir instauré à la SNCF avec l'accord des directions syndicales « un système légal de volontariat pour expérimenter de nouvelles organisations du travail ». Mais ce prétendu volontariat consiste en

une dérogation à la réglementation du travail qui lui permettra de calculer au plus juste les effectifs nécessaires, de jongler avec les cheminots présents pour pallier le manque d'effectifs, au mépris de leurs conditions de vie et de travail et finalement, de faire passer sa réforme complète de la réglementation du travail à la SNCF.

Si la grève du 24 novembre a mis en évidence quelque chose, c'est bien que les cheminots ne sont pas prêts à accepter la politique que la direction SNCF entend mener à leurs dépens, et cela malgré les renoncements des principales organisations syndicales. À l'avenir, Pépy devrait compter avec cela plutôt qu'avec la précipitation de certaines directions syndicales à s'asseoir à la table des négociations.

Correspondant LO

## • La Poste – Vierzon

### Grève contre le projet « facteur d'avenir »

À la poste de Vierzon, le projet « facteur d'avenir » devait être mis en place le mardi 18 novembre. Ce jour-là, réunis en assemblée à 6 heures du matin, 38 facteurs sur 49 décidaient de se mettre en grève avant de se retrouver rapidement devant la poste pour s'adresser aux usagers.

Le projet « facteur d'avenir » signifie la perte de trois emplois, une augmentation du travail des facteurs avec la mise en place des quartiers dits « sécables » (c'est-à-dire des quartiers coupés en tranches qui seront ajoutés aux tournées actuelles).

Leps négociations entre les représentants de la CGT et Sud ne donnant rien, la grève a été reconduite à 70 % en assemblée le lendemain matin et nous sommes restés ensemble pour intervenir à nouveau devant la poste. Le jeudi, la hiérarchie embauchait six contractuels pour distribuer le courrier à notre place : courrier traité dans un centre parallèle, utilisation des voitures jaunes pour lancer dans la ville des agents distribuant à grand-peine notre courrier.

Choqués et en colère, 17 facteurs décidèrent de continuer la grève jusqu'au samedi 22 novembre, jour de la mani-



festation contre la privatisation de La Poste. Le directeur contraint à venir s'expliquer à Vierzon, n'a rien voulu céder... mais il a entendu ce que notre délégation élargie avait à lui dire.

Les facteurs ont rédigé deux tracts pour informer la population, notamment samedi 22 où 300 personnes se sont retrouvées pour manifester.

La direction reste sur ses

positions mais nous avons dit non à son projet et l'envie de continuer à se défendre est plus vive que jamais.

Correspondant LO

## • Airbus

### Plus d'avions mais... des emplois en moins

À Airbus (filiale à 100 % EADS), 349 avions ont été livrés fin septembre (dont sept A380). Mais l'objectif est d'en livrer 495 alors qu'en 2007, 453 avaient été livrés. Cela fera donc + 9 % par rapport à l'an dernier.

Mais où sont ne serait-ce que les 9 % d'embauches ?

S'il y a eu effectivement quelques embauches, en particulier dans les ateliers, au global, à Toulouse, les travailleurs sont un millier en moins !

Au bilan c'est de la fatigue en plus, du stress... à cause de l'intensification du travail, du non-remplacement des malades ou des départs à la retraite,

des heures supplémentaires à gogo... sans compter une certaine inquiétude quant à l'avenir avec le ralentissement de l'A320, l'interruption de l'A400M, les problèmes de l'A380, Aéroli, les « services partagés »...

Ras le bol !

Correspondant LO

## • France Télécom

### Les profits sont maintenus... sur le dos des salariés



Didier Lombard, le PDG de France Télécom, a écrit au personnel pour présenter les résultats de l'entreprise au troisième trimestre. Malgré la crise, ils sont excellents... pour les actionnaires : le chiffre d'affaires qui continue de monter et le bénéfice est de plus de 5 milliards d'euros. Et Didier Lombard d'ajouter que c'est une chance pour nous d'être à France Télécom !

Dans la réalité de tous les jours, ce qu'il appelle notre chance se traduit d'abord par une réduction continue du personnel. Le plan de suppression de 16 000 emplois, lancé en 2006, continue de s'appliquer, en même temps que la généralisation de la sous-traitance, qui représente à présent 25 000 salariés (soit le quart des effectifs de France Télécom). Les pressions visant à faire démissionner les travailleurs, en utilisant les mutations d'office, sont quotidiennes, ainsi que les propositions faites à des cadres de les aider à fonder leur propre entreprise de services pour devenir prestataires de France Télécom. Il arrive même que l'entreprise maquille la carrière de certains agents pour les envoyer plus vite à la retraite !

Quant à nous annoncer que tout va très bien, au milieu du chaos économique actuel, personne n'y croit. Les difficultés de Nokia, principal fabricant de téléphones portables, l'annonce d'un plan de licenciements chez British Telecom, la réduction des investissements dans la fibre optique, tout cela suscite une réelle inquiétude pour l'avenir.

Notre PDG a écrit récemment un livre intitulé *Le village numérique mondial*. Peut-être prépare-t-il lui aussi sa reconversion : comme auteur de science-fiction...

Correspondant LO

### • Sofamo-Biotherm – Monaco

# Les travailleurs déterminés à faire payer L'Oréal.

**En septembre, L'Oréal avait annoncé la fermeture de sa filiale de Monaco, Sofamo Biotherm, qui compte 198 salariés. Les travailleurs n'acceptent pas les conditions de départ que veut imposer L'Oréal. Depuis quinze jours ils sont en grève et, comme la direction est restée sourde, ils sont venus le 24 novembre en région parisienne pour se faire entendre devant le siège du groupe.**

L'Oréal leur propose des reclassements sur les sites de Chevilly-Larue dans le Val-de-Marne ou Caudry dans le nord de la France. Pour la quarantaine de résidents italiens que compte l'entreprise, ces propositions de reclassement ne se discutent même pas. Mais beaucoup de salariés de Sofamo-Biotherm, notamment des travailleuses, ont plus de vingt ans ou trente ans d'ancienneté, et quitter la

région n'est pas non plus envisageable.

En plus L'Oréal propose de ne garantir à ceux qui veulent rester dans la région que des contrats d'intérim de six mois. Quant au dispositif de pré-traité proposé par L'Oréal, il n'est pas applicable dans la principauté, disent les autorités monégasques. Les travailleurs, après avoir passé des années à enrichir L'Oréal, ont le sentiment d'être traités comme des moins que rien.

Riche, L'Oréal l'est à milliards. Pour l'année 2007, 2,7 milliards d'euros de bénéfices ont été annoncés et ils seront en progression de 7 % en 2008. En début d'année, L'Oréal a racheté Yves-Saint-Laurent pour 1,15 milliard d'euros. L'Oréal a largement de quoi payer les revendications des 198 travailleurs de Sofamo-Biotherm, dont la plupart réclament que le groupe leur garantisse un emploi dans la région de

Monaco, et avec un salaire équivalent à celui qu'ils ont actuellement.

C'est donc ce qu'une centaine d'entre eux sont venus dire devant le siège du groupe à Clichy, en région parisienne. Après un voyage qui a duré toute la nuit, la manifestation devant le siège a duré une bonne partie de la journée, de 10 heures à 18 heures. La direction de L'Oréal, muette depuis le début de la grève, a dû s'expliquer et a garanti qu'elle ferait des propositions dans les prochains jours, qui seront annoncées par la direction de Sofamo-Biotherm à Monaco.

On verra ce que L'Oréal est prêt à lâcher. C'est en chantant « *Ce n'est qu'un au revoir* » que les travailleurs sont repartis du siège, convaincus que la solidarité et la lutte collective peuvent imposer à L'Oréal de payer les conséquences de la fermeture de sa filiale.

Correspondant LO

### • CHU de Besançon

# Pas touche à nos RTT !

**La plupart des hôpitaux n'arrivent plus à boucler leur budget. La faute au gouvernement qui ouvre les cordons de la bourse pour les banquiers mais n'a pas de sous pour la santé ? Pas du tout, selon le directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation de Franche-Comté (ARH). « La RTT à elle seule creuse le déficit des hôpitaux », explique ce monsieur dans les colonnes du quotidien *l'Est républicain*.**

D'où la volonté non seulement de ne pas créer de postes au CHU de Besançon, de ne pas remplacer tous les départs en retraite, mais, en plus, de remettre en cause des accords de 2002 sur les 35 heures régissant les RTT. Rendre le personnel responsable du manque de crédits accordés aux hôpitaux et le lui faire payer, c'est quand même un comble !

Pour le CHU, le déficit est estimé à 6 millions d'euros cette année, et 15 millions l'an prochain. Sous prétexte de retour à l'équilibre financier, la

direction voudrait économiser sur la masse salariale, ce qui imposerait de nouvelles dégradations des conditions de travail. Cela a provoqué la colère du personnel, depuis longtemps en sous-effectif, qui est bien décidé dans un premier temps à conserver ses RTT.

Lundi 17 novembre, une assemblée générale, à l'appel de l'intersyndicale de l'hôpital, a réuni environ 300 agents, toutes professions confondues. Jeudi 20 novembre, nous étions environ 400 à manifester devant la salle où se réunissaient les membres du conseil d'administration (CA) qui devaient, ce jour-là, examiner le document préparatoire du budget. Une bonne centaine s'est invitée à entrer dans la salle. Le président du CA, maire PS de Besançon, a fait part de son soutien au personnel, mais il a tout de même voté le projet ! Hormis les représentants des syndicats, tous les autres membres présents l'ont voté comme un seul homme. Les médecins n'ont pas cru bon

de se solidariser avec le personnel et, malgré quelques bredouillages sur leurs convictions personnelles, ils ont eux aussi voté pour.

Après la séance du CA, le directeur général a envoyé un mail dans les services expliquant que, dans ces périodes de restrictions, il fallait bien passer par la suppression des RTT ! Il n'y avait rien de tel pour relancer la mobilisation ! Une nouvelle assemblée générale, toujours aussi nombreuse, s'est tenue lundi 24 novembre pour préparer la journée de grève appelée par l'intersyndicale pour le jeudi 27.

Un rassemblement devait avoir lieu ce jour-là devant les locaux de l'ARH, car c'est bien le gouvernement et cette agence, qui est son relais, qui sont à la manœuvre dans cette affaire. « *Pas de crédits pour les financiers, mais pour la santé* », réclamons-nous. Le personnel ne compte pas en rester là.

Correspondant LO

### • Autocam – Vallée de l'Arve (Haute-Savoie)

# Ce sont les patrons qu'il faut sanctionner

**Scène inhabituelle vendredi 21 novembre dans l'usine de décolletage Franck et Pignard (groupe Autocam) de Thiez, en Haute-Savoie : près de 200 manifestants, venus de tout le département, drapeaux rouges CGT en tête, faisaient irruption dans les ateliers aux cris de « Non à la répression », « Les usines aux ouvriers, pas aux actionnaires ».**



Peu auparavant s'était tenu un rassemblement devant l'entreprise à l'appel de l'UD-CGT, pour soutenir trois responsables syndicaux (deux CGT, un CFDT) en mise à pied conservatoire depuis plusieurs jours et qui ce matin-là étaient convoqués en « entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement ».

La raison invoquée par la direction est la divulgation « d'informations confidentielles ». En fait, ces syndicalistes ont fait leur devoir de militants ouvriers en révélant publiquement que leur patron se retrouvait sur les bancs du tribunal de Bonneville mercredi 12 novembre et qu'il avait obtenu, en séance à huis clos, un « plan de sauvegarde » avec gel des créances, renégociation des contrats.

Ce n'est pas pour rien que les patrons d'Autocam ne veulent aucune publicité et ne veulent rendre aucun compte sur ce qui se passe depuis plusieurs années déjà dans l'entreprise : à savoir un véritable pillage par les actionnaires, un fonds d'investissement américain. En 1998 celui-ci rachetait les usines

Franck et Pignard (1 000 travailleurs à l'époque), ainsi que l'usine Bouverat à crédit, en n'y mettant pas un centime. Le fonds avait recours à ce que les financiers appellent un LBO, c'est-à-dire le recours à l'emprunt pour financer l'acquisition. Le remboursement du crédit s'est ensuite fait en pompant toutes les ressources de l'entreprise, y compris les investissements, par le biais de frais financiers qui plombent ses comptes officiels. Un plan de licenciements à déjà eu lieu l'an passé, faisant tomber les effectifs, de 1 000 au départ, à 640 !

On sent bien que le pire est à craindre pour les travailleurs dans les mois qui viennent. Aussi il est plus qu'urgent de mettre au grand jour toutes les magouilles financières, d'exiger des comptes : il n'est pas question que les centaines de salariés d'Autocam (et les centaines d'autres chez les sous-traitants) se retrouvent menacés de perdre leur emploi, alors que des requins s'en sont mis (et s'en mettent encore) plein les poches !

Correspondant LO

## • Élections prud'homales

# Défense des droits ouvriers ou compétition entre appareils syndicaux ?

Les élections prud'homales vont se dérouler dans tout le pays le 3 décembre. Les salariés sont appelés à élire les conseillers salariés qui siègent à parité avec les conseillers patronaux, pour composer les tribunaux des prud'hommes chargés de juger les contentieux entre salariés et employeurs.

Le mouvement ouvrier a toujours été, avec raison, attaché à cette juridiction qui donne aux travailleurs, quasiment sans frais, une possibilité légale de faire respecter leurs droits par leur patron.

Cela peut concerner, par

Prud'hommes ne peuvent que faire respecter la loi, les conventions collectives et les accords. Or ces dernières années on assiste à une régression importante dans ce domaine. Les protections légales des travailleurs sont peu à peu supprimées et

contester le jugement devant la cour d'appel puis la Cour de cassation, où il n'y a plus de juges ouvriers mais des juges professionnels, voire de hauts magistrats, qui ont le plus souvent des solidarités de classe avec le monde des exploiters.

C'est dire que, pour défendre leurs droits et leurs intérêts, les travailleurs doivent avant tout faire confiance à leurs luttes collectives. C'est d'ailleurs la force de ces luttes qui a dans le passé entraîné des changements dans la loi en leur faveur et fait évoluer dans le même sens la jurisprudence (c'est-à-dire les jugements de la Cour de cassation, qui font ensuite référence pour les autres tribunaux).

D'autre part, les élections du 3 décembre constituent aussi un enjeu important pour les appareils syndicaux, car elles serviront à jauger leur représentativité à l'échelle nationale. Du fait des nouvelles dispositions en vigueur, elles détermineront aussi quelles places leur seront attribuées dans une multitude d'organismes où les confédérations syndicales rencontrent le patronat.

Et bien souvent, derrière la compétition à laquelle elles se livrent auprès des travailleurs pour gagner leurs voix en prétendant mieux défendre les intérêts de ceux-ci, se dissimule le souci d'être reconnu comme un interlocuteur valable par le gouvernement et le patronat, c'est-à-dire faisant preuve du sens des responsabilités... vis-à-vis de ces derniers.

C'est dire que si, dans les conseils de prud'hommes, les travailleurs ont tout intérêt à désigner des représentants qui soient les plus attachés possible aux droits ouvriers et les plus déterminés à les faire prévaloir, ce n'est pas toujours un choix si facile à faire.

Paul SOREL

## • Amora

# Pour le profit d'Unilever Trois usines et près de 300 emplois supprimés

Judi 20 novembre, les travailleurs des trois usines Amora de Dijon, Chevigny, dans la banlieue dijonnaise, et Appoigny, dans le département voisin de l'Yonne, se sont mis en grève et se sont retrouvés à l'usine de Dijon, à l'appel des syndicats présents dans ces usines (CGT, CFDT, FO).

Il avait été décidé d'attendre tous ensemble et en grève le résultat du Comité central d'entreprise que les représentants syndicaux avaient demandé à la direction afin d'avoir enfin une réponse sur la situation de l'emploi. En effet, bien que des rumeurs aient couru qu'il y aurait des suppressions de postes, la direction se refusait à toute information.

C'est ainsi que les travailleurs ont brutalement appris qu'Unilever, le trust auquel appartient Amora, avait l'intention de fermer leurs usines d'ici 2010 : celle de Dijon, celle d'Appoigny et un centre logistique à Chevigny, ce qui supprimerait 296 emplois selon les syndicats.

Choqués que la direction expédie l'affaire en un quart d'heure alors que la vie de près de 300 personnes était en train d'être ruinée, les représentants syndicaux ont exigé qu'elle aille le dire elle-même aux travailleurs qui attendaient à la cantine. Devant ceux-ci elle a essayé de discourir sur ce qu'elle appelle une « restructuration », et surtout de... filer en quatrième vitesse. Des représentants syndicaux se sont mis devant la porte pour l'obliger à faire preuve d'un minimum de décence.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle n'a pas réussi à calmer la colère et le dégoût des travailleurs.

Les usines Amora ont toujours fait du bénéfice, 22 millions l'an dernier par exemple. Bénéfice obtenu à coups d'augmentation de l'exploitation. Par exemple, sur les lignes qui produisent 80 000 pots de moutarde par poste, à Chevigny, il n'y a plus que trois personnes au lieu de six il y a quelques années. Les usines ont une rentabilité de 10 %. Et Unilever, le trust auquel elles appartiennent, est un des plus riches du monde.

De plus, alors que d'un côté Amora essaie de justifier

ces fermetures par une baisse des ventes de 20 %, par ailleurs elle prévoit de faire passer la production de 50 000 tonnes à 80 000 et, depuis des mois, elle fait pression sur les salariés de Chevigny pour qu'ils passent en 3x8 afin d'augmenter la production.

Et surtout, la direction se garde bien de dire ce qu'il adviendra des travailleurs. Rien n'est dit sur leur sort. C'est évidemment un calcul, pour que pendant un an ils vivent dans l'angoisse, puisque les fermetures sont prévues pour 2010. Elle parle vaguement de 150 reclassements dans une future et hypothétique plate-forme logistique qu'Unilever construirait près de Dijon, et d'une cinquantaine d'autres sur la quatrième usine, celle de Chevigny qu'Unilever a l'intention de garder. Mais personne n'y croit. Et même si des reclassements sont proposés, cela signifierait par exemple trois heures de route par jour pour les salariés de l'Yonne. Pour ceux de Chevigny qui ont fait de la logistique toute leur carrière, il faudrait se retrouver sur une ligne et inversement, pour ceux qui étaient à la production, dans l'usine de Dijon, se retrouver à faire de la logistique... !

Les notables politiques, à commencer par le maire PS de Dijon Rebsamen, y ont tous été de leurs déclarations éplorées. Mais à part une rencontre chez le préfet avec des responsables d'Unilever (s'ils acceptent... !) soi-disant pour leur demander des comptes, c'est tout ce qui est proposé. Ce n'est sûrement pas ça qui peut faire peur à un trust de la taille d'Unilever.

Il faudra pourtant bien que la mobilisation des travailleurs fasse cracher à Unilever ce qui leur est dû.

Correspondant LO



exemple, le non-paiement d'une partie de leur salaire, les heures supplémentaires effectuées et non payées, la violation des conventions collectives ou des contrats de travail. Un nombre croissant de contentieux concernent aussi les licenciements, ouverts ou déguisés. Cela peut être par exemple une série de licenciements sous des prétextes disciplinaires, pour lesquels le patron ne veut rien payer alors qu'il s'agit en fait de licenciements économiques.

Ce sont aussi les Prud'hommes qui doivent juger des raisons économiques des licenciements invoquées par des groupes qui jettent à la rue leur personnel pour augmenter leur rentabilité.

Bien sûr, au mieux les

leurs droits sont de plus en plus réduits. Cela limite d'autant les possibilités d'intervention des Prud'hommes.

D'autre part les conseils de prud'hommes sont composés d'autant de juges patronaux que de juges ouvriers. Dans la très grande majorité des cas, dès qu'il s'agit d'un conflit ou d'un contentieux qui touche les grandes entreprises, les juges patronaux font preuve d'une solidarité de classe quasi absolue et, quand les juges ouvriers de leur côté ne cèdent pas, le jugement est alors remis entre les mains d'un juge professionnel qui doit juger seul. Et puis, dès que l'affaire a quelque importance sur le plan financier ou sur celui du droit, les patrons ont la possibilité de